

SUR DEMANDE DU COLLECTIF DE DÉFENSE  
**PROCÈS SONATRACH 1 RENVOYÉ SINE DIE**

**ÉNERGIE SOLAIRE**  
**UN**  
**CONSERVATEUR**  
**MÉDICAL**  
**SOLAIRE**  
**ALGÉRIEN EN**  
**PROJET**

de l'administration  
**Le Monde**

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)

**Jeudi 18 Février 2021 / N° 1048**

**Prix : 20 DA**

**MARCHÉ DES CÉRÉALES**  
**L'ALGÉRIE**  
**IMPORTE**  
**50 000 TONNES**  
**SUPPLÉMENTAIRES**  
**DE BLÉ**

**PREMIER ANNIVERSAIRE DE**  
**L'INSTALLATION DU MÉDIATEUR**  
**DE LA RÉPUBLIQUE**

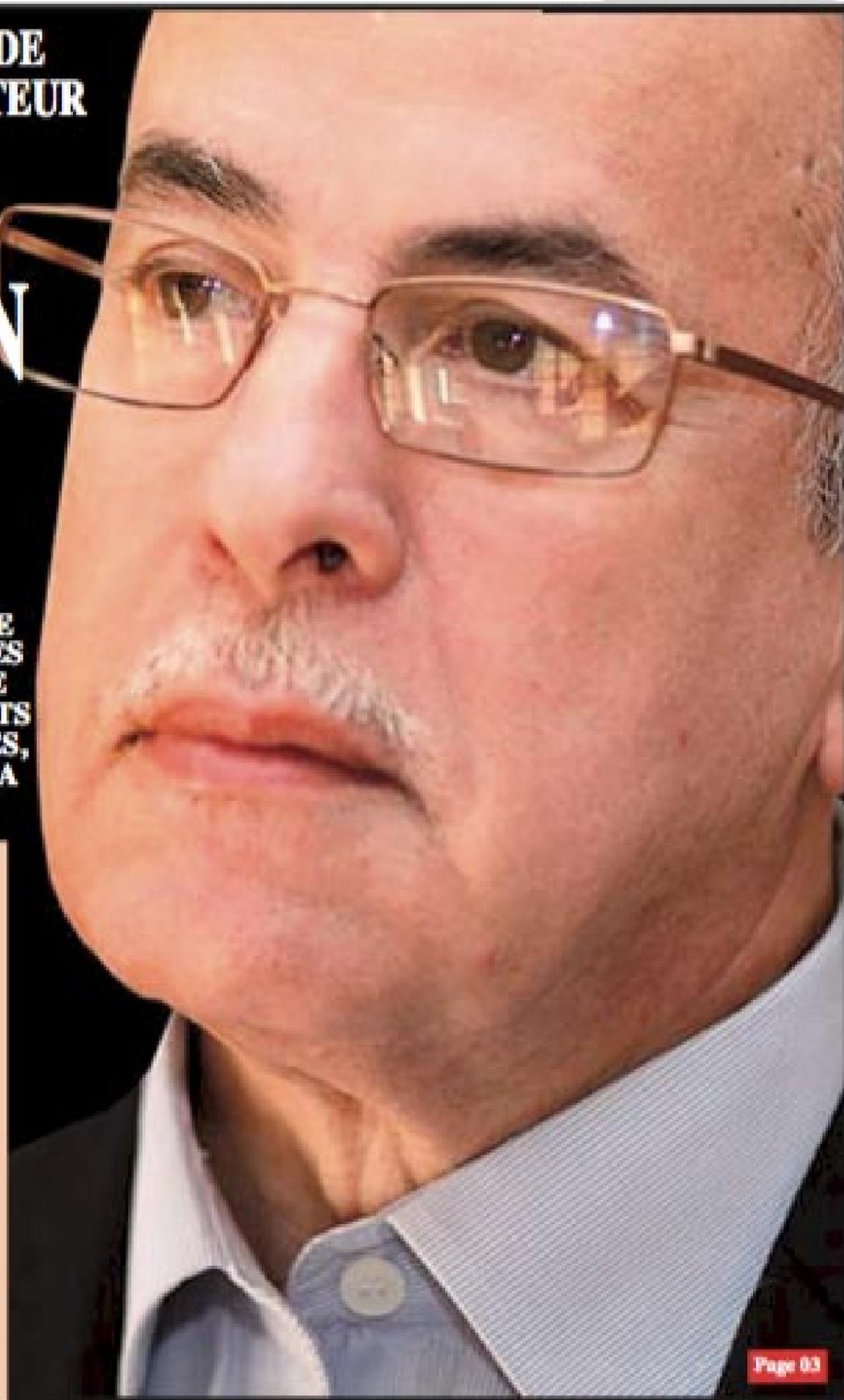
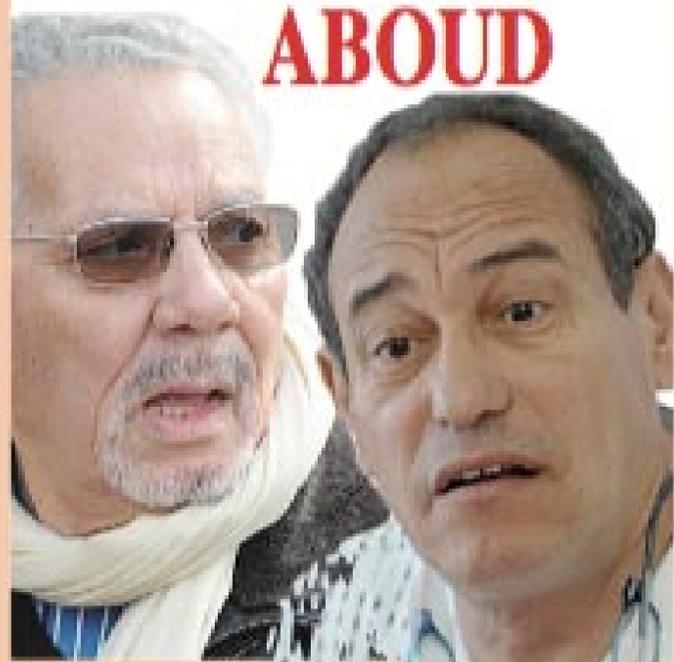
**KARIM YOUNÈS**

**POURSUIT SON**  
**OFFENSIVE**

« LE MÉCONTENTEMENT D'UNE PARTIE NON NÉGLIGEABLE DES ALGÉRIENS EST SOUVENT LÉGITIME ET PROVIENT ESSENTIELLEMENT DES DIFFICULTÉS QU'ELLE RENCONTRE DANS LA SATISFACTION DE SES DROITS CIVIQUES », A ESTIMÉ KARIM YOUNÈS, MINISTRE D'ÉTAT, MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE.

**AFFAIRE OPPOSANT LA FAMILLE**  
**NEZZAR À MOULOUD MEGHZI**

**7 ANS DE PRISON FERME**  
**CONTRE HICHEM**  
**ABOUD**



Page 03

**INTERNET**

**LE NOMBRE**  
**D'INTERNAUTES**  
**A AUGMENTÉ DE 3,6**  
**MILLIONS EN UNE ANNÉE**

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**

**7 MORTS ET**  
**428 BLESSÉS**  
**EN UNE**  
**SEMAINE**

## HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Jeudi 18 Février 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	15:53	18:15	19:38

Horaires de prière à Alger du Vendredi Février 2021

Fajr	Chourouk
06:20	07:48

## Météo



Alger 20° / Oran 21° / Annaba 15° /  
Constantine 18° / Béchar 16° / Biskra 16° /  
Djelfa 16° / Sétif 14° / Ghardaïa 13° / Jijel 19° /  
Tlemcen 22°

Fille  
retrouvée morte à  
Azazga (Tizi-Ouzou)

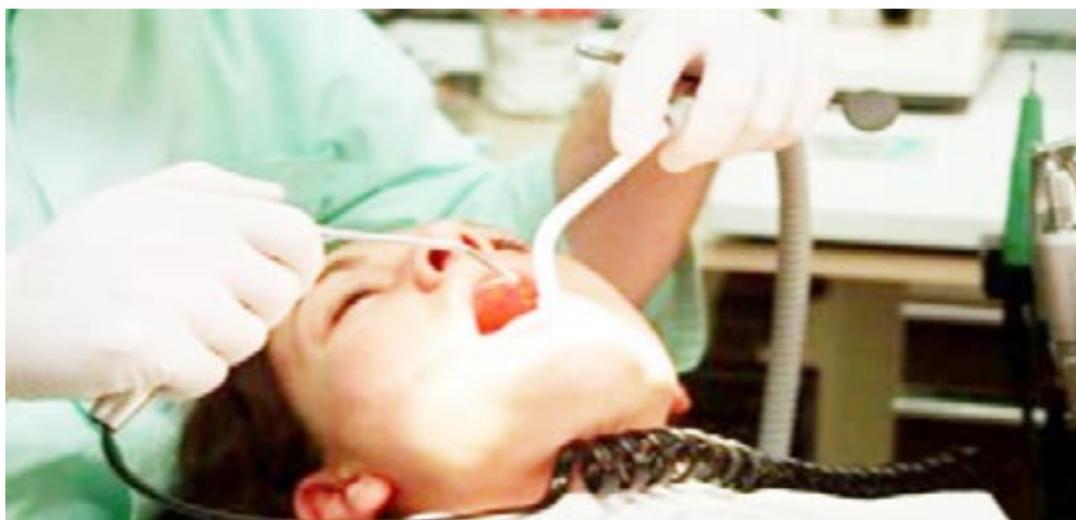
## Le père de la victime arrêté



Le père de la défunte, Kenza Sadat, retrouvée morte près de Yakouren, a été arrêté hier par les services de sécurité. Il est suspecté du meurtre de sa fille, alors que les circonstances du décès sont encore inconnues. Le corps de la jeune adolescente, âgée de 15 ans, a été retrouvé inanimé dans la forêt de Yakouren, près de Azazga. Elle avait disparue une semaine auparavant.

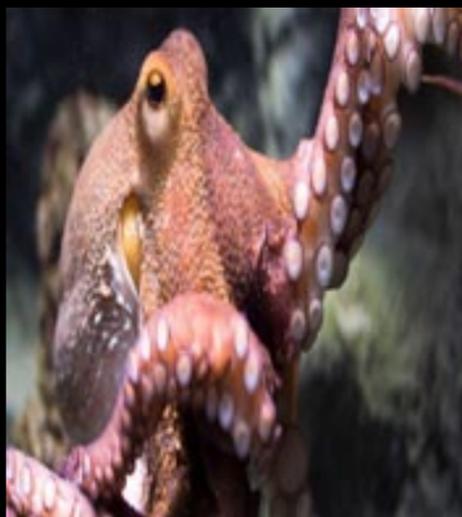
## ORAN

## Un faux-dentiste arrêté !



Les éléments de la brigade criminelle relevant de la sûreté de wilaya d'Oran ont arrêté un faux chirurgien-dentiste activant sans autorisation pour usurpation de fonction, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Sur la base d'informations, faisant état d'une personne se faisant passer pour un chirurgien-dentiste utilisant un appartement de location comme cabinet de chirurgie dentaire à Oran-est, les policiers ont ouvert une enquête, qui s'est soldée par la découverte que le mis en cause âgé de 34 ans exerçait cette profession sans autorisation, a-t-on indiqué. Une perquisition du cabinet en question sur autorisation du procureur de la République près le tribu-

nal de Fellaoucen a permis la découverte et la saisie d'une somme de 420.000 DA, de négatifs de radiologie, des médicaments, de matériaux composites, de colles spéciales et des acides, ainsi que des produits pour traitement de la cavité buccale, de solutions injectables d'anesthésie et d'outils pour extractions dentaires, entre autres, selon la même source.

Ressources halieutiques  
276 tonnes de poulpe exportés  
à partir de Ain-Temouchent

La wilaya a maintenu sa position de leader dans le domaine de la production halieutique. Une quantité de 276 tonnes de poulpe ont été exportées à partir de cette région au cours de l'année 2020. Cette quantité de mollusques a été importée par l'Espagne, a fait savoir Medjdoub Benali, directeur de wilaya de la Pêche et des Ressources halieutiques, précisant que la transaction a été réalisée par quatre opérateurs économiques algériens. La wilaya d'Ain Temouchent a maintenu, en 2020, sa position de leader au niveau national en matière de production halieutique, malgré une « baisse relative » due à la pandémie de la Covid-19, a souligné M. Benali.

## TIZI-OUZOU

Arrestation d'un fabricant  
d'armes à feu

Un individu a été arrêté à Ouadhias, sud-ouest de Tizi-Ouzou, pour fabrication et vente d'armes à feu et munitions sans autorisation, rapporte mercredi un communiqué de la Sûreté de wilaya. Des investigations menées par la brigade criminelle de la police judiciaire de cette localité ont permis l'identification et l'arrestation de cet individu et la découverte à son domicile d'armes à feu et de munitions, précise le texte. Selon le communiqué, deux armes de poing de fabrication artisanale, 118 cartouches et douilles de différents calibres, un canon d'arme à feu, des billes de plomb, des accessoires de nettoyage, deux épées artisanales (sabres), d'autres armes blanches et un taser à impulsion électrique, ont été saisis sur place.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition  
et la publicité

EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPTIL NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP.TEL.021737778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SA

## Premier anniversaire de l'installation du Médiateur de la République

# Karim Younès poursuit son offensive

● « Le mécontentement d'une partie non négligeable des Algériens est souvent légitime et provient essentiellement des difficultés qu'elle rencontre dans la satisfaction de ses droits civiques », a estimé Karim Younès, ministre d'Etat, Médiateur de la République.

Faisant le bilan de l'an premier de son installation en tant que Médiateur de la République, Karim Younès n'a pas manqué de dénoncer « les blocages » qui sapent la volonté du président pour améliorer le rendement du service public. Dans une déclaration lue à l'Ouest du pays lors d'une rencontre avec les médiateurs locaux, Karim Younès a estimé que « lorsqu'il y a volonté, la majorité des problèmes trouve rapidement le dénouement et le citoyen reprend confiance », ajoutant que « cette tendance n'est malheureusement pas générale et les premières constatations montrent aussi des lenteurs inacceptables dans le traitement des dossiers administratifs, qui persistent même après l'intervention de la Médiation ». Karim Younès n'a pas manqué également de dénoncer « une volonté délibérée d'entraver la démarche de rénovation du système de gouvernance voulue par Monsieur le Président de la République, pour répondre aux revendications légitimes de la population, exprimées pacifiquement à travers le mouvement citoyen du 22 février 2019 », considérant que « le mécontentement d'une partie non négligeable des Algériens est souvent légitime et provient essentiellement des difficultés qu'elle rencontre dans la satisfaction de ses droits civiques ». « Le citoyen est quotidiennement confronté à des obstacles pour récupérer son propre argent, pour obtenir un document d'état civil, obtenir un Rdv de consultation et/ou d'explora-

tions médicales, à l'hôpital public, etc », constate le Médiateur ajoutant que « l'autre enseignement est que la bureaucratie a gangrené l'administration algérienne. Elle constitue à la fois l'une des raisons de l'agressivité qui caractérise le comportement des citoyens et la source principale de la corruption qui est devenue un véritable fléau social ». « Certaines parties, ne manquent pas d'instrumentaliser ce mécontentement pour porter atteinte aux institutions de l'Etat » a encore dénoncé Karim Younès, pointant du doigt « des esprits gelés, sectaires » à « des niveaux élevés de la hiérarchie » qui « subsistent encore » et qui « tentent toujours de nuire à la volonté de Monsieur le Président d'asseoir des règles de fonctionnement de la République plus conformes aux normes d'une Algérie de son temps, telle que voulue par ses citoyens ». « Il ne sert à rien d'occulter cette réalité mais il faut la combattre », a-t-il annoncé, indiquant que « nous devons contrer vigoureusement ces tendances fâcheuses en facilitant les contacts entre l'administration et le citoyen ».

### Une réelle lutte contre la bureaucratie

« Lutter contre la bureaucratie doit être le souci de tout responsable à tous les niveaux, mais également des médias qui doivent dénoncer toute entrave à la récupération d'un droit », a prôné le Médiateur de la République, précisant, à l'occasion, que « la lutte contre la bureaucratie et son corollaire, la corruption, doit être

l'œuvre de toutes les bonnes volontés, indépendamment des divergences politiques saines, lesquelles pourront s'exprimer dans le respect mutuel, l'éthique et la non-violence, conditions nécessaires pour édifier une Algérie réellement démocratique et auquel j'assume un soutien absolu ». « Les bureaucrates mal intentionnés doivent être dénoncés et sanctionnés, pour ne pas véhiculer une image négative de l'administration algérienne, au sein de laquelle il existe de nombreux fonctionnaires dévoués et intègres », a encore asséné Karim Younès. Concernant le bilan d'un an à la tête de la Médiation, il a souligné que « le 17 février 2020, le Chef de l'Etat décida de me confier la noble et sensible mission de Médiateur de la République, avec le statut de Ministre d'Etat, montrant l'intérêt qu'il accorde à cette institution, dont l'objectif est de faciliter le quotidien de l'algérien, dans les démarches d'obtention de ses droits civiques ». « Malgré la modicité des moyens mis à notre disposition, nous nous sommes mis, mes collaborateurs, aussi bien au niveau central que les délégués locaux, et moi-même, au service du citoyen, à son écoute afin de faciliter ses démarches et la résolution de ses problèmes avec l'administration », a souligné Karim Younès, estimant que « notre bilan se traduit par l'organisation d'une conférence nationale, par le traitement effectif d'un nombre considérable de dossiers, d'audiences accordées au siège de l'institution et par plusieurs visites enrichis-

santes à l'intérieur du pays ». De ce bilan un premier enseignement tiré, selon le Médiateur « est cette grande satisfaction » du fait que « plusieurs secteurs, au niveau de leurs premiers responsables, ont manifesté leurs disponibilités à coopérer avec l'Institution de Médiation, pour la prise en charge, dans des délais raisonnables, des requêtes soumises par les citoyens ». Un hommage a été rendu aux responsables qui répondent rapidement à ces doléances et trouvent des solutions aux problèmes soulevés.

### Les préconisations du Médiateur

Comme solution qui devraient accompagner la lutte contre la bureaucratie, Karim Younès plaide pour « un allègement au mieux les procédures administratives », afin « de réduire la pression psychologique qui agresse les algériens ». « Des efforts ont déjà été faits au niveau de certains domaines, mais restent insuffisants pour rétablir la sérénité entre l'administration et les administrés », a-t-il soutenu, estimant que « les collaborateurs et moi-même agissons pour que la prise en charge des doléances soit immédiate, par le contact du secteur concerné ». « Un Etat de Droit ne saurait déroger à l'obligation de respecter ses propres règles. C'est l'ordre juridique qui fait exister l'Etat. La puissance publique est soumise au droit, chacun étant soumis au même droit, que ce soit l'individu ou bien la puissance publique », a dit Karim Younès, soulignant que « le Médiateur a en effet pour voca-

tion de recevoir les réclamations des citoyens et d'être le défenseur de ses droits sans être ni procureur de l'administration ni avocat des administrés ». « Le représentant de l'institution, qui se conçoit comme tiers neutre et impartial, ne va pas choisir par principe de défendre systématiquement l'une ou l'autre », explique le Médiateur ajoutant que « le rôle du Médiateur, dans son activité de traitement des dossiers individuels, ne se résume pas seulement à cette fonction d'intercesseur entre l'administration et les administrés, cherchant à rapprocher des positions en conflit en se rapprochant lui-même tour à tour de l'une et/ou de l'autre ». « Il doit être le vigile de la société qui apporte sans cesse des éléments de régulation pour le bien-être de tous confortant ainsi les règles de fonctionnement d'une république juste, équitable et équilibrée », a-t-il encore dit. « Nous avons le devoir de tenir compte des nouveaux besoins et des interpellations de la société d'aujourd'hui et lui apporter l'appui nécessaire par un soutien franc et qualitatif expurgé de toute forme d'opportunisme et d'hypocrisie etc. Afin de rendre irréversible la marche vers de nouveaux lendemains et honorant ainsi la mémoire de nos valeureux martyrs dont la Journée nationale correspondant au 18 février symbolise les sacrifices toujours faits par notre peuple pour que vive l'Algérie », a encore souligné le Médiateur de la République.

Ouiza. K

## Sur demande du collectif de défense

### Le procès Sonatrach 1 renvoyé sine die

L'un des accusés absents n'est autre que El Ismail Mohamed Reda Djafar, président du conseil d'administration du Groupe algéro-allemand Contel Funkwerk.

Le procès en appel de l'affaire Sonatrach 1 n'a pas eu lieu, hier, à la Cour d'Alger. Le juge du pôle criminel de la Cour d'appel a décidé de renvoyer le traitement de l'affaire à la prochaine session criminelle, sur demande de la défense, comme ce fut le cas pour le procès de l'autoroute. Cette dernière a soutenu sa requête par l'absence des prévenus étrangers accusés dans cette affaire. « Il est impossible d'ouvrir le procès en l'absence des accusés qui sont à l'étranger et qui ne peuvent en aucun cas assister pour cause de la fermeture des frontières induite par la pandémie de la Covid-19 », ont justifié les avocats de la défense. L'un des accusés absents n'est autre que El Ismail Mohamed Reda Djafar, président du conseil d'administration du Groupe algéro-allemand Contel Funkwerk. D'autres ont soutenu qu'il est également difficile pour eux d'assister au procès « vu le nombre des affaires dans lesquelles ils se sont constitués ». Suite à cela, le juge a décidé de reporter

le procès sine die. A rappeler que lors du premier traitement de l'affaire, le tribunal a prononcé en février 2016, une peine de 6 ans de réclusion criminelle assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre du principal accusé dans l'affaire, le président du conseil d'administration du Groupe algéro-allemand Contel Funkwerk, El Ismail Mohamed Reda Djafar. Une peine d'emprisonnement ferme de 6 ans assortie d'une amende de 2 millions de DA avait été également prononcée contre Meziane Mohamed Reda, fils de l'ex PDG de Sonatrach. Meziane Mohamed, l'ex-PDG de Sonatrach, avait, quant à lui, été condamné à une peine de 5 ans avec sursis assortie de 2 millions DA d'amende. Il est mis sous contrôle judiciaire par le conseiller instructeur près la Cour suprême en juillet 2019. Le même Tribunal avait condamné, en outre, à une peine de 6 ans de prison ferme et à une amende de 2 millions de DA Meghaoui Yazid et à une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'un million de DA d'amende son père

Meghaoui Hachemi (ex-PDG de la banque CPA). L'ex-vice PDG chargé des activités amont, Belkacem Boumédiène, avait été condamné, quant à lui, à 5 ans de réclusion criminelle assortie d'une amende de 500.000 DA. En outre, le Tribunal criminel d'Alger avait prononcé une peine de 5 ans de réclusion criminelle assortie d'une amende de 1 million de DA contre le second fils de l'ex-PDG de Sonatrach, Meziane Bachir Fouzi. Par ailleurs, une amende de cinq millions de dinars avait été infligée à la société allemande Funkwerk Pletac, tandis que les trois autres sociétés à savoir la SARL Contel Algérie, le groupe algéro-allemand Contel-Funkwerk et le groupe italien Saipem Contracting Algeria avaient été condamnées chacune à une amende de 4 millions de DA. 19 personnes morales et physiques impliquées dans l'affaire avaient bénéficié de l'acquittement. A noter que la majorité des prévenus sont en liberté après avoir purgé leurs peines.

Ouiza. K

## Affaire opposant la famille Nezzar à Mouloud Meghzi

### 7 ans de prison ferme contre Hichem Aboud

L'ancien agent des services secrets, Hichem Aboud a été condamné, par contumace, hier, par le tribunal de Chéraga à 7 ans de prison ferme, avec émission d'un mandat d'arrêt international contre lui. Hichem Aboud a été condamné dans l'affaire opposant les enfants de Khaled Nezzar à leur associé dans l'entreprise SLC, Mouloud Meghzi. Le tribunal a également prononcé une peine de deux ans de prison dont un (1) avec sursis contre Meghzi Mouloud et Kharrat Amor, avec la confiscation de tous les biens saisis. Le tribunal n'a pas retenu la charge d'"atteinte à l'unité nationale" contre Meghzi Mouloud et Kharrat Amor. Les trois prévenus étaient accusés par le dénommé Sofiane, fils du Général-major à la retraite, Khaled Nezzar, d'avoir divulgué des informations confidentielles sur sa famille (Nezzar). Pour rappel, l'affaire remonte lorsque Mouloud Meghzi, proche parent des enfants de Nezzar a interpellé la justice sur « les tentatives » de ses associés de réduire ses parts dans l'entreprise SLC. Lors du procès, les avocats de Mouloud Meghzi ont dénoncé le fait que leur mandant était d'abord plaignant pour se retrouver détenu dans le cadre de la même affaire. Ils ont rappelé, à cet effet, que l'affaire remonte à quelques années, lorsque Mouloud Meghzi, de nationalité américaine et spécialiste dans le domaine des télécommunications, avait créé la société SLC en association avec le fils de Khaled Nezzar, Lotfi, qui n'est autre que son cousin maternel. Mouloud Meghzi, ajoutent les avocats, a déposé plainte contre les enfants de Nezzar pour « faux et usage de faux », lorsqu'ils ont entamé des procédures « pour accaparer la grande majorité des actions de l'entreprise ». « Il était détenteur de 40% et soudainement il est devenu détenteur minoritaire de quelque 4% », ont révélé les avocats. Le dépôt de plainte de Mouloud Meghzi, ont relevé également les avocats, est intervenu « dans une période de troubles politiques ». Toutefois, les tentatives de Mouloud Meghzi pour être réhabilité dans ses droits par la justice se sont heurtées à une résistance telle qu'aucune de ses procédures n'a abouti. Les accusés sont poursuivis pour « atteinte à l'unité nationale, participation en temps de paix à une tentative de démoralisation de l'armée et atteinte à la défense nationale ».

## Enseignement supérieur

# Réception de 19.000 lits pour les cités universitaires fin juin à Alger et Blida (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a annoncé, mardi à Blida, la réception de 19.000 nouveaux lits en cours de réalisation au profit des cités universitaires d'Alger et Blida vers la fin juin. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection à Blida, le ministre a annoncé la réception vers la fin juin de près de 19.000 lits à Sidi Abdelah- Alger (11.000 lits) et El Afroune-Blida (8.000 lits), relevant que la réception des lits au niveau de ces cités universitaires devra permettre de fermer les cités dégradées qui bénéficieront d'opération de réhabilitation pour une future exploitation. "Cette mesure s'inscrit dans le cadre des mesures prises à court terme par la tutelle pour prendre en charge les préoccupations des étudiants en vue d'assurer un meilleur cadre de vie aux étudiants", a précisé le ministre citant la formation des intervenants des cités universitaires sur la préservation des situations des ces structures dont la création de prix dédiés aux meilleures cités universitaires aux différents niveaux. Conformément aux orientations du Président de la République, le système des œuvres universitaires fait l'objet d'une réforme et vue d'améliorer les conditions d'hébergement, de restauration, de transport et de bourses, a souligné M. Benziane ajoutant qu'à "court terme, la gestion des services offerts aux étudiants sera améliorée tandis

qu'à long terme il sera procédé à des mesures profondes de réforme du système des œuvres universitaires", a-t-il expliqué. Le système des œuvres universitaires n'a fait l'objet d'aucune véritable réforme profonde depuis l'indépendance ce qui a contribué à l'accumulation des problèmes et crises en termes de gestion, mais aussi de la situation des cités universitaires", a fait observer le ministre. Par ailleurs, le ministre a révélé dans une allocution prononcée devant les étudiants de l'Ecole supérieure d'hydraulique, que parmi les priorités du secteur actuellement figure, l'élaboration de la mouture finale de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, qui a été réalisée sur la base de nombreuses évaluations et à différents niveaux afin de connaître les dysfonctionnements, que ce soit au niveau du système licence-master-doctorat (LMD), ou au niveau pédagogique, administratif et de gestion, qui a fait l'objet d'une large participation et concertation dans le but de lever tous les dysfonctionnements observés et rendre le système national d'enseignement supérieur plus cohérent et mieux adapté aux développements de l'enseignement supérieur dans le monde. "Cela ne saurait intervenir qu'à travers la modernisation des mécanismes de gouvernance des universités, et la concrétisation du projet d'entreprise en tant qu'outil de gestion tourné vers l'avenir, outre la création d'une agence pour assurer la qualité et l'accréditation

académique, la promotion des libertés académiques, l'indépendance scientifique, et l'ouverture de l'Université à ses environnement interne et externe", a déclaré le ministre. Pour cela, le ministre estime qu'il est nécessaire de "passer à un autre type de gouvernance universitaire qui mette fin à la dépendance totale à l'aide de l'Etat en recourant à de nouveaux mécanismes de financement innovants tels que la fourniture de services et la création sous-entreprises à même de fournir des ressources de financements privés et renforcer l'indépendance de l'institution". Il convient de noter qu'au cours de cette réunion, plusieurs préoccupations et problèmes ont été soulevés par les étudiants, des professeurs et des professionnels du secteur, dont les plus importants étaient la détérioration des prestations dans les résidences universitaires et l'insécurité. Dans ce contexte, le ministre a recommandé aux directeurs d'établissements universitaires d'améliorer la qualité des prestations liées à la restauration et au transport et pour veiller à l'hygiène et offrir un bon cadre de vie dans les cités universitaires. Ils ont appelé, en outre, à l'impératif d'effectuer des visites d'inspection de manière périodique et de veiller à l'intensification des commissions d'enquête et d'inspection au niveau des résidences universitaires. Répondant à une question d'un étudiant sur "l'annulation de l'inscription à un second diplôme de licence", le mi-

nistre a fait savoir que cette loi remontait à 1971 et non pas à 2020, soulignant que la priorité dans l'inscription est accordé aux nouveaux bacheliers et qu'il s'agit de la disponibilité des structures pédagogiques pour contenir tous les étudiants. Le nombre des nouveaux bacheliers s'élève à 280.000 bacheliers annuellement, a-t-il précisé. Le ministre a affirmé qu'une demande a été adressée aux présidents et directeurs des établissements universitaires afin d'effectuer un recensement de leurs capacités pédagogiques, relevant l'ouverture de spécialités dans ce domaine selon la disponibilité". Lors de sa visite, le ministre a procédé à l'inauguration de nombre de structures pédagogiques, de recherche et de services, notamment un centre d'enseignement intensif des langues étrangères (CEIL) à l'université Ali Lounici (El Afroun), une salle de conférence, un restaurant et une résidence universitaires d'une capacité de 2000 lits, outre le lancement d'un projet de réalisation de 1.500 sièges pédagogiques. A l'université Saad Dahlab (Soumaa), le ministre a inauguré une plateforme biotechnologique de la reproduction animale, un complexe sportif et une résidence universitaire (1.000 lits), outre un pavillon comportant nombre de laboratoires de recherche scientifique à l'Ecole nationale supérieure d'Hydraulique (ENSH).

MALIKA.Z

## Affaire Sonatrach 1

### Report du procès à la prochaine session criminelle

La Cour d'appel d'Alger a décidé mercredi de reporter sine die le procès de 15 personnes, dont l'ex-P-DG du groupe pétrolier Sonatrach Mohamed Meziane, et quatre sociétés étrangères, accusées de corruption, a-t-on constaté. Le procès a été reporté à la prochaine session criminelle en raison de l'absence de cinq in-

culpés, parmi lesquels trois (3) sociétés étrangères dont les représentants n'ont pas pu faire le déplacement à cause de la pandémie de la Covid-19. Ces derniers ont été condamnés le 2 février 2016 à des peines de prison allant de 18 mois avec sursis à 6 ans de prison ferme et des amendes ont, également été prononcées contre 12 personnes morales et

physiques impliquées dans cette affaire, alors que 7 autres personnes ont bénéficié de l'acquiescement. Le jugement du 2 février 2016 avait fait l'objet d'un pourvoi en cassation devant la Cour Suprême qui l'a annulé et renvoyé l'affaire vers la même instance pour rejuger une nouvelle fois ces inculpés.

## ABDERRAHMANE BENBOUZID

### Réception de près d'un million de doses de vaccin fin février 2021 Covid-19

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a indiqué que l'Algérie recevra, fin février, 200.000 doses de vaccins chinois en sus de 700.000 à 800.000 doses dans le cadre du groupe COVAX du vaccin contre la covid-19. "L'Algérie recevra, février en cours, 200.000 doses de vaccins chinois et outre 700.000 à 800.000 doses dans le cadre du groupe COVAX du vaccin anti covid-19 en attendant l'arrivée, ultérieurement, d'autres quantités", a déclaré le ministre lors d'une journée parlementaire sur "La pandémie du coronavirus en Algérie et la stratégie de vaccination", organisée mardi à Alger par la Commission de la Santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la Nation en présence du Président du conseil par intérim, Salah Goudjil. Affirmant que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait tenu sa promesse concernant l'acquisition en janvier du vaccin au profit des citoyens, M. Benbouzid a appelé les citoyens à "se faire vacciner pour un retour à la normale". Par ailleurs, le premier responsable du secteur a incité les médias

et tous les partenaires sociaux à la "coopération avec le secteur pour la sensibilisation, à grande échelle, des citoyens à l'importance de la vaccination. Et d'ajouter que l'Algérie recevra, fin avril, 9 millions de doses de vaccin dans le cadre de l'Institut africain pour la prévention des épidémies relevant de l'Union africaine (UA), a annoncé la directrice de pharmacie et des équipements médicaux au ministère de la Santé, Wahiba Hadjoudj. La responsable est revenue sur les différentes phases de négociations menées, une année durant, avec les différents laboratoires à l'intérieur et à l'extérieur du pays, couronnées par l'obtention de l'Algérie de son quota de vaccins auprès de plusieurs laboratoires, affirmant qu'"aucun pays ne serait en mesure d'obtenir son quota de vaccin auprès d'un même laboratoire, vu la forte demande mondiale sur cette substance vitale en la conjoncture actuelle". Pour sa part, le directeur général de l'Institut Pasteur, Dr Fawzi Derrar a souligné que l'acquisition des vaccins avait obéi aux choix et recommandations du Conseil scientifique, assurant qu'"ils répondent aux normes et critères de sécurité sanitaire et d'efficacité en vigueur".

Le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, Dr Djamel Fourar a présenté le plan stratégique mis en place par le ministère, depuis janvier dernier, dans le cadre de la campagne de vaccination, conformément aux instructions données par le président de la République, citant la plateforme numérique de suivi du déroulement de cette campagne, à travers le territoire national avec la garantie d'une distribution équitable, en tenant compte de la densité de la population dans chaque région. M. Fourar est revenu à cette occasion sur les scénarios envisagés par le ministère pour favoriser l'accès des catégories ciblées au vaccin et atteindre un taux de couverture de 70% de la population sur une durée d'une année, et ce en vue de stopper la chaîne de contamination communautaire, et partant concourir à l'aboutissement de la campagne en faveur de 20 millions de citoyens. Il a appelé, dans ce sens, l'ensemble des acteurs sur le terrain à mobiliser les citoyens et à les inciter à la vaccination pour rétablir la confiance et mettre fin aux rumeurs relayées par les sceptiques via les réseaux sociaux.

H.J

## Mosquées d'Alger/Ramadhan

### Lancement du concours de récitation du Coran et du hadith en avril prochain

Les festivités du concours de récitation du Coran et du hadith seront lancées à travers les mosquées d'Alger en avril prochain, et ce, dans le cadre des préparatifs des activités du mois de ramadhan, a-t-on appris mardi auprès du directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Alger, Zouhir Boudraâ. "Dans le cadre des activités religieuses et culturelles relatives à la célébration de Leilat El Qadr, 27ème jour du mois de Ramadhan 2021/1442, la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Alger organisera un concours de récitation du Coran et du hadith", a fait savoir M. Boudraâ dans une déclaration à l'APS. Selon le même responsable, le concours se déroulera au niveau des circonscriptions de la wilayas d'Alger le 24 avril prochain, ajoutant que les comptes rendus des lauréats seront transmis au service culturelle de la direction avant la date du 27 avril. La mosquée "Omar Ibn El Kheftab" de la commune de Belouizdad devra abriter le concours final en date du 1er mai 2021", a-t-il précisé. Le même intervenant a souligné que le concours comporte 5 sections de compétitions entre les candidats lesquelles concernent la récitation et la psalmodie du saint Coran, ajoutant que "l'âge du candidat ne doit pas dépasser les 25 ans pour cette catégorie". Concernant la 2e catégorie, "elle concerne la récitation du saint Coran, à la condition que l'âge du candidat ne dépasse pas 20 ans", a-t-il ajouté, soulignant que "les autres catégories seront réparties sur la récitation de la moitié et du quart du saint Coran pour les candidats âgés entre 13 et 16 ans". La dernière catégorie concerne la récitation de 40 hadith pour les candidats âgés de moins de 12 ans".

M.M

## POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

# L'actualisation du texte exécutif portant financement de projets dans les zones d'ombre soulignée par le ministre

Le ministre de la Poste et Télécommunications Brahim Boumzar a insisté mardi à Nâama sur la nécessité d'actualiser et de réviser le texte exécutif portant sur les critères de financement de projets du secteur au titre du Fonds d'appui du service universel de la poste et des télécommunications afin de satisfaire les besoins des zones d'ombre. Le ministre a indiqué à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, que la mise à jour et la révision des critères de financement de ce fonds relevant de son département permettra de garantir une couverture d'un grand nombre de zones d'ombre en services postaux et de télécommunications par le raccordement aux réseaux de téléphonie fixe et mobile. Brahim Boumzar a fait savoir, par ailleurs, qu'un accord a été conclu avec l'entreprise Algérie Télécom en tant que société citoyenne pour exonérer les annexes communales des rede-

vances et réviser la tarification qui revient chère aux communes à travers l'abonnement au réseau internet utilisé à des fins de service public, comme délivrer des documents administratifs. Inspectant la qualité des prestations fournies par les opérateurs de téléphonie mobile dans la couverture des zones d'ombre, le ministre s'est enquis du service d'une station de base de l'opérateur public Mobilis au village de Hassi Defla, dans la commune de Sfisifa, qui sera suivie par la couverture en internet des zones de Langar et de Djebel Aissa de la commune de Tiout dans les prochaines semaines à la faveur d'un financement par le Fonds national d'appui du service universel. Au sujet des opérations menées dans le cadre de la téléphonie fixe et mobile au niveau de ces zones reculées, Brahim Boumzar a insisté sur la coordination entre les opérateurs de téléphonie mobile pour l'élargissement de la couverture et

l'exploitation commune des équipements dans tous les axes routiers de la wilaya. Le ministre a également inspecté un bureau de poste dans le village d'Oulgag, dans la commune de Sfisifa, annonçant un nombre supplémentaire de distributeurs automatiques au profit de bureaux de poste de la wilaya, notamment celles situées dans les zones d'ombre. La wilaya de Nâama assure la couverture de 19 zones d'ombre en services postaux et réservera, dès le début du mois de mars prochain, aux 37 zones d'ombre restantes un deuxième bureau postal devant assurer ses services. En outre, les villages de Draa Essaa, dans la commune de Moghrar et de Ouzguet (Sfisifa) ont également bénéficié du raccordement par fibre optique. La phase expérimentale est en cours pour raccorder trois écoles et 29 établissements de santé à travers la wilaya par Internet via le satellite algérien "Alcomsat", selon les

explications fournies au ministre. A l'occasion du 17 octobre 1960, dans la commune d'Ain Sefra, Brahim Boumzar a donné le coup d'envoi d'une opération de raccordement des maisons par fibre optique, qui est une nouvelle technologie permettant d'augmenter le débit Internet dans le cadre de la stratégie d'Algérie Télécom pour développer les technologies de connexion au réseau internet haut débit, où la wilaya a bénéficié de 17 projets de raccordement de 3 720 clients. Dans la commune de Nâama, le ministre a inauguré un réseau de fibre optique réalisé sur une distance de 200 km au sud de la wilaya ayant permis le raccordement de cinq communes traversant environ 20 zones d'ombre pour un coût de 194 millions DA. Par ailleurs le ministre a suivi deux exposés au Centre d'amplification hertzien à Nâama, le premier sur le processus d'augmentation du champ hertzien en installant la dernière technologie de disposi-

tifs de messagerie, projet qui permettra une augmentation du débit d'Internet de 10 gigaoctets à 100 gigaoctets. Le deuxième exposé a abordé l'augmentation du débit et la portée de transit pour les services de communication et Internet à travers 48 accès répartis dans différentes régions de la wilaya ce qui permettra d'assurer la pérennité du service, le désenclavement des zones éloignées et le raccordement au téléphone et à Internet des zones les plus reculées en assurant un débit élevé et stable pour satisfaire toutes les demandes. Brahim Boumzar s'est enquis également des opérations d'aménagement d'agences commerciales de Algérie Télécom dans les communes de Nâama et Mecheria dotées d'une enveloppe financière de 14 millions DA et a visité deux agences commerciales des opérateurs de téléphonie mobile Mobilis et Djezzy à Mécheria.

M.M

## Le cours du blé décolle avec le froid polaire aux Etats-Unis

Le cours du blé a continué sa progression mardi à Chicago avec les températures glaciales qui ont saisi le centre des Etats-Unis, tandis que le maïs et dans une moindre mesure le soja, ont suivi. Pour le blé, "les températures froides records ont suscité de nouvelles inquiétudes hivernales pour les récoltes de blé aux Etats-Unis", où les plants sont à risque de gelures mortelles, notaient les analystes de CHS. Dans le même temps, le climat froid autour de la mer Noire, inquiétait aussi les acheteurs. Devant ces rudes conditions, le prix du blé s'est envolé de 3,25%. Le

maïs a suivi la tendance (+2,58%), attendant des ventes à l'exportation. Les cours ont aussi été soutenus par des retards de plantations au Brésil, indiquait CHS. Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en mars a terminé à 6,5750 dollars contre 6,3675 dollars vendredi, grimpa de 3,25%. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars a fini à 5,5225 dollars contre 5,3875 dollars, avançant de 2,58%. Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en mars a terminé à 13,8475 dollars contre 13,7200 dollars à la dernière clôture, en hausse de 0,92%. M.L



## Journée mondiale des droits du consommateur : Campagne de sensibilisation sur la pollution due au plastique

Le ministère du Commerce a tracé, à l'occasion de la Journée mondiale des droits du consommateur (15 mars), un programme de sensibilisation sur la pollution environnementale due au plastique, indique mardi un communiqué du ministère. Cette manifestation, organisée sous les auspices du ministre du Commerce, Kamel Rezig en coordination avec toutes les parties concernées, aura pour thème "Lutte contre la pollution due au plastique", précise le communiqué. Dans l'objectif de conférer un cachet "particulier" à la célébration de la Journée mondiale des droits du consommateur 2021, le ministère du Commerce a arrêté un programme adapté aux règles de prévention contre la Covid-19, prévoyant des actions de sensibilisation, via les médias, sur l'impérative lutte contre la pollution environnementale due au plastique, pour protéger le citoyen contre les dangers de cette matière, ajoute la même source. Cette campagne vise à conscientiser les consommateurs sur les conséquences du jet du plastique à usage unique dans la nature et sur l'impératif de privilégier d'autres produits, à l'instar des sacs en papier et du couffin traditionnel, souligne le communiqué. Le coup d'envoi de la célébration de cette Journée mondiale sera donné, en visioconférence, par le ministre du Commerce avec la participation des services extérieurs de son département et des associations de protection du consommateur. Des programmes de sensibilisation seront, également, animés à travers les chaînes de Radio et de télévision par les représentants du ministère du Commerce (administration centrale et services extérieurs), indique la même source, qui fait état de la célébration de cette Journée à travers les réseaux sociaux et les sites officiels du ministère du Commerce (Directions régionales, Chambres de Commerce, Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage, Laboratoires de lutte contre la fraude...etc). La sensibilisation des consommateurs aux dangers du jet anarchique du plastique se fera aussi via des SMS envoyés par le ministère en collaboration avec les trois opérateurs téléphoniques. Dans le cadre de la mobilisation contre la pollution due au plastique, le ministère du Commerce œuvrera à l'implication des départements ministériels concernés, dont l'Education nationale, l'Enseignement supérieur, l'Environnement, l'Industrie, la Santé, la Communication et les Affaires religieuses, précise encore la même source. La Journée mondiale des droits du consommateur a été célébrée l'année dernière sous le thème "Le consommateur durable". YAYA.T

### Ferhat Ait Ali

## Installation de trois comités techniques chargés des activités de la sous-traitance, des équipements rénovés et de l'industrie électronique et électroménager

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham a supervisé, mardi à Alger, l'installation de trois comités techniques chargés des activités liées à la sous-traitance, aux chaînes rénovées, aux équipements rénovés et à l'industrie électronique et électroménagère, indique un communiqué du ministère. Le premier comité est chargé d'étudier les demandes d'exonération des droits douaniers et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les composants et les matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants dans le cadre de leurs activités conformément au décret exécutif 20-311. Ce nouveau cadre organisationnel vise à "promouvoir et à développer l'activité de la production des composants, des pièces de rechange et des parties destinées à la sous-traitance industrielle et à tout

usage". L'application des avantages fiscaux et parafiscaux prévus dans ce décret exécutif permet de développer les petites et moyennes entreprises et les petites et moyennes industries et avec la mise en place d'une règle avec un taux d'intégration acceptable, celle-ci se développera en parallèle avec l'élargissement de la sous-traitance, ce qui créera un véritable tissu industriel. Le deuxième comité est chargé de l'examen des demandes d'octroi des autorisations de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés conformément aux dispositions du décret exécutif n 20-312 fixant les conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés, dans le cadre d'activités de production de biens et services. Ce cadre organisationnel vise à offrir des

possibilités d'importation de chaînes et équipements de production rénovés avec un coût moindre à la portée des opérateurs nationaux et ce dans le cadre de la relance de l'outil de production nationale. Quant au 3e comité, il a pour mission d'émettre son avis concernant les décisions d'évaluation technique présentées par les opérateurs activant dans le domaine de production d'équipements électroniques et électroménagers afin de bénéficier du système fiscal préférentiel conformément au décret exécutif 20-313 régissant ce système qui fixe les conditions d'accès au système fiscal préférentiel. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Ait Ali Brahem a présidé l'installation des commissions de recours spécifiques aux trois systèmes susmentionnés.

MALIKA.R

## ENERGIE SOLAIRE

## Un conservateur médical solaire algérien en projet

L'Unité du développement des équipements solaire (UDES) relevant du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a développé un prototype d'un conservateur médical solaire portatif qui peut être utilisé dans les campagnes de vaccination contre la pandémie de Covid-19, notamment dans les zones d'ombre, a indiqué mercredi un communiqué du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). « Des discussions ont eu lieu entre le CEREFÉ et l'UDES/CDER sur l'opportunité d'utilisation d'un conservateur médical solaire portatif dans les campagnes de vaccination contre la Covid-19, notamment dans les zones d'ombres », a expliqué la même source. Développé à l'UDES/CDER, le prototype proposé concerne un conservateur médical solaire portatif d'un volume utile de 57 litres à compression de vapeur, utilisant le principe d'accumulation de froid par solution eutectique (PCM), précise le communiqué ajoutant que ce prototype a été développé en intégrant des matériaux locaux, dont le numéro du brevet d'invention est le 9542, déposé le 31/12/2015 auprès de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INAPI). Le produit de conservation est doté d'une unité d'alimentation hybride AC (220V)/DC (12,24V), équipé d'un contrôleur d'alimentation, ainsi qu'un système d'alarme lumineux qui indique à l'utilisa-

teur le passage d'une source électrique à une autre (AC/DC). Le système photovoltaïque intégré à la structure du conservateur est constitué d'une batterie 150Ah/12V, d'un régulateur 20A et de deux panneaux solaires photovoltaïques de 75Wc chacun, détaille le communiqué, soulignant que l'utilisation des matériaux à changement de phase (MCP) offrait une très grande autonomie énergétique et frigorifique. Le conservateur médical est équipé d'un thermomètre digital pour indiquer la température ambiante. L'efficacité énergétique frigorifique s'illustre sur deux plans à savoir : la conception du conservateur et l'importance du conditionnement de la chaîne du froid dans le domaine pharmaceutique. Ce produit est adapté pour les déplacements sur des sites enclavés dépourvus d'électricité ou avec un réseau électrique instable. Le dispositif offre une rationalisation énergétique et une grande autonomie frigorifique permettant de garantir une conservation adéquate des produits pharmaceutiques en général et les vaccins en particulier. A cet effet, souligne le communiqué, le conservateur médical solaire portatif « trouve toute son utilisation dans les campagnes de vaccination contre la Covid-19 notamment dans les zones d'ombre ». Il est précisé, néanmoins, qu'afin de l'homologuer, il est nécessaire de le soumettre dans "les brefs délais" à des protocoles d'essais rigoureux et



conformes aux standards fixés par les professionnels, ainsi que les performances préconisées et autres prescriptions techniques essentielles demandées, telles que les plages de température et l'autonomie de conservation, la capacité minimale de doses de vaccin à transporter et distribuer, ainsi que la résistance aux vibrations et chocs. Sur cette base, le développeur de

cet équipement, note le CEREFÉ, "peut s'engager à conduire l'ensemble des tests d'homologation et certification nécessaires avec l'apport des organismes agréés en la matière avant d'envisager toute éventuelle pré-industrialisation à travers la fabrication d'une série limitée qui sera proposée aux professionnels pour une évaluation de terrain ».

## Marché des céréales

## L'Algérie importe 50 000 tonnes supplémentaires de blé



Pour renouveler ses stocks stratégiques, l'Algérie a commandé près de 50 000 tonnes de blé. L'Office algérien interprofessionnel des céréales a lancé un appel d'offres pour l'acquisition de 50 000 tonnes de blé stipulant que la livraison devrait être effectuée spécifiquement vers deux ports, ceux de Mostaganem et Tenès. « Les deux ports spécifiés sont relativement petits, et cela peut impliquer l'utilisation de vraquiers que ceux normalement désignés pour expédier les ventes de blé algérien », selon Reuters. Cette commande algérienne intervient dans un moment particulier marqué par la hausse des prix sur les marchés mondiaux. Le cours du blé s'est établi à 227 euros la tonne mardi dernier à 16 h 49, en hausse de 1,4% et atteignant son plus haut niveau depuis la semaine dernière, le 9 février précisément. « L'appel d'offres algérien soutient clairement Matif (Euronext) », estime un acteur du marché du blé, cité par l'agence Reuters. « Les prix du blé voyaient leur rebond de la veille se poursuivre, après le lancement par l'Algérie d'un nouvel appel d'offres,

une semaine à peine après le dernier », précisait, il y a quelques semaines Euronext. « Le repli des cours de ces derniers jours incite l'Algérie à revenir aux achats » pour des chargements au mois de mars, a souligné le cabinet Agritel dans une note publiée mardi, où il souligne que « la France affiche des prix très compétitifs tout comme l'Argentine ». Ce n'est pas la première fois qu'un appel d'offres de l'Algérie fait augmenter les cours du blé. Fin janvier, les cours du blé européen avaient également augmenté de 1,4%, portés par la vente consécutive de maïs américain vers la Chine et soutenus par la perspective d'un nouvel appel d'offres international par l'OAIC qui solliciterait la demande en blé européen. Fin décembre, le cours du blé européen avait augmenté de 0,5%, porté par un appel d'offre international de l'OAIC. Selon les données fournies par le ministère de l'Agriculture américain (USDA), la consommation de blé de l'Algérie pour la saison 2020/2021 devrait s'établir entre 10,7 et 11 millions de tonnes, tandis que la production locale de blé

diminuera de 5,1% à 3,75 millions de tonnes au cours de la même période. Cette production ne couvre actuellement que 34% à 36% des besoins nationaux. Globalement, l'Algérie achète son blé en France. Selon des médias français spécialisés, chaque année, entre 20 et 25 % des exportations françaises de blé se font à destination de l'Algérie, sauf en 2013/14 et 2018/19, où elles sont montées à 30 %. « Ramenées aux exportations françaises vers pays tiers, ce sont en moyenne (de 2010/11 à 2018/19) plus de deux tonnes sur cinq qui partent vers l'Algérie. En 2017/18 et 2018/19, c'était même plus d'une tonne sur deux ! », écrit le site terre.net, spécialisé dans l'agriculture. Sur les campagnes 2010/11 à 2018/19, c'est en moyenne 56 % du blé importé par l'Algérie qui était originaire de France. Au cours de la campagne 2018/19, le pays a importé 68 % (5,1 Mt) de blé d'origine française. En 2016/17, la part de marché française s'est effondrée et n'a été que de 27 %, indique la même source.

Saïd Sadia

## INTERNET

## Le nombre d'internautes a augmenté de 3,6 millions en une année

Le nombre d'utilisateurs d'internet en Algérie a augmenté de 3,6 millions en l'espace d'une année pour atteindre un total de 26,35 millions, selon le dernier rapport du site web datareportal, spécialisé dans les statistiques relatives à l'internet fixe et mobile dans le monde. L'Algérie comptait 26,35 millions d'utilisateurs internet au 31 janvier 2021, ce qui représente une hausse de 3,6 millions (16%) depuis janvier 2020, précise le rapport qui contient aussi les statistiques relatives aux médias sociaux et le commerce électronique, ainsi que les tendances et informations sur l'état du numérique dans le monde. Ce chiffre représente le nombre d'utilisateurs effectifs d'internet et non le nombre d'abonnés à internet en Algérie qui était de 41,8 millions au troisième trimestre de 2020, selon le dernier rapport de l'Autorité de Régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). Le site datareportal relève, en outre, que le taux de pénétration d'Internet en Algérie était de 59,6% en janvier 2021, sur une population estimée à 44,23 millions (source Onu). Le nombre d'utilisateurs de médias sociaux (Facebook, Youtube, Instagram, Tweeter etc...) en Algérie a également connu une évolution au 31 janvier 2021. Quelque 3 millions de nouveaux utilisateurs de médias sociaux ont été enregistrés, soit une augmentation de 13,6% en une année, portant ainsi le nombre total d'utilisateurs de ces applications à 25 millions, soit 56,5% de la population totale, estime datareportal. La majorité des utilisateurs des médias sociaux (24,48 millions, soit 97,9%) utilisent le mobile (smartphone, tablettes...) pour se connecter à ces réseaux. Selon datareportal, la vitesse de téléchargement moyenne via internet mobile était de 13,23 Mégabits/seconde (Mbps), soit une évolution annuelle de 67,9%, alors que celle via internet fixe était de 5,29 Mbps, soit une évolution annuelle de 34,9%. Interrogé par l'APS sur ces nouveaux chiffres, le P-dg du Groupe Télécom Algérie, Karim Bibi Triki, a indiqué que cette performance vient confirmer le travail sur le terrain et traduit la volonté de l'Algérie d'améliorer la qualité de service liée à l'utilisation de l'internet et du numérique dans le pays. « Les évolutions mentionnées dans le rapport (du site datareportal) viennent confirmer le travail sur le terrain, et surtout, nous encourageant à continuer avec une cadence plus soutenue afin, d'une part, de rattraper notre retard dans les plus brefs délais et, d'autre part, accompagner l'adoption croissante de l'internet et du numérique dans le pays », a-t-il précisé. Le même responsable a fait savoir que l'Algérie a « tracé une stratégie pour améliorer les performances », laquelle doit passer par plusieurs étapes avant d'atteindre le niveau escompté, tout en affirmant que « nous avançons de manière progressive et sereine ».

# Le CNESE demande l'activation du Conseil supérieur de la fonction publique

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) à Alger a "réactivé" le Conseil supérieur de la fonction publique, au vu du rôle qu'il peut avoir, en contribuant à l'élaboration des différentes politiques nationales pour optimiser les performances de l'administration et du service public. Dans une déclaration, en marge d'une journée d'étude organisée par le CNESE à l'École nationale d'administration (ENA) sur le thème "l'éthique du service public", le président du CNESE, Rékha Tir, a fait état d'"une demande officielle pour la réactivation du Conseil supérieur de la fonction publique, inactif depuis sa création", compte tenu de la contribution "significative" qu'il peut apporter dans le cadre des efforts de l'Etat visant la modernisation de l'administration et l'amélioration de la performance du service public. Pour le même responsable, le

Conseil doit assumer plusieurs missions dont l'élaboration des différentes politiques et stratégies à court et à long termes inhérentes à la fonction publique, ainsi que la préservation et la valorisation de cadres nationaux compétents, en insistant sur la révision de la plupart des textes réglementant l'administration et les services publics pour améliorer leurs performances d'une part et concrétiser la politique économique d'autre part. Ce qui nécessite, selon le même intervenant, la garantie de moyens modernes, mais aussi la mobilisation de compétences réunissant des normes scientifiques et objectives. Le président du CNESE a estimé que le volume des dépenses et des charges que l'Etat alloue annuellement à la modernisation du service public pour être en adéquation avec les progrès enregistrés à différents niveaux, "n'est pas suffisant, s'il n'est pas en harmonie avec les aspects psy-

chologiques de l'individu devant se hisser au niveau des comportements positifs pour instaurer la confiance entre l'administration et le citoyen". Le responsable a indiqué que l'humanisation et la rationalisation de l'utilisation du service public "n'est pas l'affaire de l'Etat uniquement, mais doit associer la société aux efforts visant à trouver des solutions efficaces et efficientes pour le traitement de certains comportements répandus dans la société, à l'origine de la dégradation de la qualité des services et de la propagation de la bureaucratie dans les administrations". Il a insisté, en outre, sur la nécessité de revoir la politique de recrutement adoptée actuellement en vue de s'adapter aux développements opérés, notamment en donnant la chance aux jeunes compétences universitaires disposant aujourd'hui "d'une bonne maîtrise de l'utilisation des technologies modernes". Le

président du CNESE a annoncé l'élaboration "d'un rapport périodique" qui sera soumis au Président de la République, à l'issue de son adoption par les membres du Conseil lors de sa première session, prévue avant avril prochain. Ledit document portera sur "la politique publique et tous les volets positifs et négatifs pour l'année 2020", marquée par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, a souligné le même responsable, ajoutant qu'il sera procédé à partir de cette année à l'élaboration d'un rapport périodique semestriel. En marge de cette journée d'études, une convention de coopération a été signée entre le CNESE et l'ENA pour l'échange d'expertises entre les deux établissements et la contribution de l'ENA à la formation, de par son apport au service public et les structures et la ressource humaine dont elle dispose. **M.M**

## Annaba

### Saisie de plus de 9 kg de cannabis à l'Est du pays (communiqué)



Une quantité de 9,553 kg de drogue (cannabis) a été saisie et deux (02) individus impliqués dans le trafic de stupéfiants à l'Est du pays ont été mis hors état de nuire, rapporte mardi un communiqué de la cellule de communi-

cation de la Sûreté de wilaya d'Annaba. L'opération a été menée par la brigade du service régional Est de lutte contre le trafic de drogue et des stupéfiants, dont le siège est situé à Annaba, indique le document, précisant que les suspects sont membres

d'un réseau activant dans plusieurs wilaya du pays. Des dispositions juridiques ont été prises, en coordination avec le procureur de la République, à l'encontre des mis en cause, âgés entre 30 et 40 ans, conclut le communiqué. **A.Z**

## Cour de Tizi-Ouzou

### Des peines de 4 à 20 ans de prison ferme pour plantation de cannabis

Des peines allant de 4 à 20 ans de prison ferme ont été prononcées par le tribunal criminel près la Cour de Tizi-Ouzou contre six accusés et l'acquittement au profit d'un septième poursuivi dans une affaire de plantation et de commercialisation de cannabis, a-t-on appris mardi de sources judiciaires. Les faits de cette affaire remontent au mois de décembre 2019, lorsque les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention relevant du service de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou qui ont agi sur renseignements ont interpellé deux individus, un père et son fils répondant respectivement aux initiales de Ch. O. et Ch. A., pour plantation de cannabis. La perquisition du domicile des deux

mis en cause, sis à Fréha (centre-est de Tizi-Ouzou), s'est soldée notamment par la découverte et la saisie de 299 grammes de graines de cannabis et d'une bombe lacrymogène. La poursuite de l'enquête dans cette affaire a permis d'identifier sept individus impliqués dans cette affaire et dont six ont été arrêtés, alors qu'un septième est en fuite et a été jugé par contumace. Ainsi chez l'un des accusés (A. M. M.) il a été découvert 34 gobelets contenant des plants de cannabis et dans le véhicule d'un autre des plants de cannabis dont le poids a été évalué à plus d'un kilo. Selon l'arrêt d'envoi de cette affaire devant le tribunal criminel, lu à l'ouverture du procès, le cannabis était planté dans un verger à Ibarissen, dans la commune de Toudja (wilaya de Bejaia), situé

en zone montagneuse difficile d'accès. Les mis en cause dans cette affaire ont presque tous nié les faits retenus contre eux, sauf A. A. maraîcher, qui a reconnu avoir planté du cannabis sans savoir qu'il s'agissait d'une drogue, ajoutant que les graines lui ont été remises par son co-accusé A. M. M. Le procureur général a requis la réclusion criminelle à perpétuité contre les sept accusés dans cette affaire. Après délibérations, l'accusé en fuite a été condamné par contumace à 20 ans de prison ferme. Une peine de sept ans de prison ferme a été prononcée contre quatre accusés et une de 4 ans de prison ferme contre Ch. O., alors que le prévenu libre M.S a été acquitté après avoir bénéficié d'un non lieu. **MALIKAT**

## Guelma

### Saisie de plus de 3 kg de mercure blanc argenté à Ain Ben Beida (Sûreté)

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Guelma ont saisi 3,195 kg de mercure blanc argenté prohibé et arrêté la personne qui le transportait illégalement dans la commune de Ain Ben Beida, a appris l'APS, mardi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La matière prohibée se trouvait dans deux (2) bouteilles en plastique transportées par le mis en cause à bord de son véhicule lors de son arrestation sur un tronçon de l'autoroute Est-ouest, située dans cette commune, distante de 60 km à l'Est de Guelma, a précisé la même source. Agé de 33 ans, le mis en cause interpellé est originaire de la wilaya d'Oran. Un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre de l'inculpé pour crime de transport de produits chimiques sensibles, dangereux et prohibés en l'occurrence le mercure blanc argenté pour le vendre et le mis en cause a été présenté devant le tribunal de Boucheouf. **M.L**

## Tizi-Ouzou

### Des travailleurs de la formation professionnelle réclament la révision de leur statut

Des travailleurs de la formation professionnelle ont observé mardi à Tizi Ouzou une grève pour réclamer, entre autres, la révision de leur statut particulier, alors que la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels souligne que leurs doléances relèvent des prérogatives du ministère de tutelle auquel elles ont été transmises". Dans une déclaration transmise à la presse, le syndicat d'entreprise du secteur, affilié à l'Union Générale des travailleurs algériens (UGTA), appelle les pouvoirs publics à prendre en charge les revendications des travailleurs du secteur, notamment, la révision du statut particulier et du point indiciaire. "C'est des revendications posées depuis 2014, qui sont reconnues légitimes par l'ensemble des responsables qui se sont succédé à la tête du secteur mais qui demeurent toujours pendantes", a souligné, dans une déclaration à l'APS, le secrétaire-général du syndicat, Ahmed Djafi. Il a, également, soulevé la question de la prime Covid. "Cette prime, perçue dans les autres secteurs est destinée non pas à l'ensemble des travailleurs, mais, à une partie seulement", a-t-il dit. "Il est vrai que le travail fait durant cette crise sanitaire entre dans le cadre de la solidarité nationale, mais, il y a des gens qui ont travaillé durant toute la période de confinement et qui étaient exposés, eux aussi, à l'instar des autres l'ayant perçue" a souligné le syndicaliste, à ce propos. De son côté, le directeur local de la formation et de l'enseignement professionnels (DEFP), Rachid Louhi, qui a assuré avoir reçu le syndicat, lundi, a indiqué à l'APS, que "leurs doléances qui portent essentiellement sur la révision du statut particulier, relève des prérogatives du ministère de tutelle auquel elles ont été transmises". S'agissant de la prime Covid, réclamée pour certains travailleurs, il a souligné qu'"un état a été adressé à la tutelle sur sa demande, en vue d'une éventuelle prise en charge ou reconnaissance", rappelant que le travail s'est fait "de manière volontaire" et saluant "les efforts fournis". **L.M**

## Constantine/SNTF

### Des équipes mobiles pour veiller au respect du protocole sanitaire anti Covid-19

Des équipes mobiles composées d'agents de la direction régionale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) de Constantine ont été mobilisées au niveau des gares ferroviaires pour veiller au respect du protocole sanitaire anti Covid-19 dans le cadre de la reprise progressive cette semaine des activités de cet établissement public, a affirmé mercredi le directeur régional de cette société. Cette opération s'inscrit dans le cadre des procédures, des directives et des orientations prises par les autorités publiques, visant à lutter contre le coronavirus et à protéger la santé des usagers et des employés de la SNTF, a indiqué à l'APS le directeur régional de la

SNTF, Abdelhamid Achouche. Les mesures prises dans ce domaine, selon la même source, ont porté aussi sur la mise en place, dans une première étape, tout au long de la ligne du train assurant la liaison entre les wilayas d'Alger et d'Annaba en passant par Constantine des affiches informatives renseignant sur les méthodes de prévention, d'hygiène de base et du port de masque de protection. Des distributeurs automatiques de gel hydro-alcoolique ont été installés à l'intérieur du train et au niveau des gares ferroviaires, a précisé M. Achouche, soulignant que le protocole sanitaire est respecté dans ses différentes étapes. Une opération de traçage au sol a été effectuée à l'intérieur des wa-

gons pour le respect de la distanciation physique entre les passagers et surtout au niveau des guichets de billetterie, a-t-il fait savoir. Le responsable de la Direction régionale de la SNTF a souligné, dans ce contexte, l'organisation d'une opération de désinfection de l'ensemble des trains suburbain et interurbain qui seront opérationnels à travers les différentes régions relevant de cette direction, pour veiller à la sécurité du personnel et des usagers et éviter toute éventuelle contamination. A noter que la Direction régionale de la société nationale des transports ferroviaires (SNTF) de Constantine couvre douze (12) wilayas des zones Est et Sud du pays.

R.T

## Tizi-Ouzou

### Arrestation d'un fabricant d'armes à feu et munitions



Un individu a été arrêté à Ouadhias, sud-ouest de Tizi-Ouzou, pour fabrication et vente d'armes à feu et munitions sans autorisation, rapporte mercredi un communiqué de la Sûreté de wilaya. Des investigations menées par la brigade criminelle de la police judiciaire de cette localité ont permis l'identification et l'arres-

tation de cet individu et la découverte à son domicile d'armes à feu et de munitions, précise le texte. Selon le communiqué, deux armes de poing de fabrication artisanale, 118 cartouches et douilles de différents calibres, un canon d'arme à feu, des billes de plomb, des accessoires de nettoyage, deux épées artisanales (sabres), d'autres armes

blanches et un taser à impulsion électrique, ont été saisis sur place. Après instruction d'une procédure judiciaire à son encontre, l'individu a été présenté, mardi, au parquet de Draâ El-Mizan, qui l'a placé en détention préventive pour "fabrication et vente d'armes à feu, munitions et armes blanches sans autorisation", conclut le document.

## ORAN

### Arrestation d'un faux chirurgien dentiste en activité sans autorisation (sûreté de wilaya)

Les éléments de la brigade criminelle relevant de la sûreté de wilaya d'Oran ont arrêté un faux chirurgien dentiste activant sans autorisation pour usurpation de fonction, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Sur la base d'informations, faisant état d'une personne se faisant passer pour un chirurgien dentiste utilisant un appartement de location comme cabinet de chirurgie dentaire à Oran-est, les policiers ont ouvert une enquête, qui s'est soldée par la découverte que le

mis en cause âgé de 34 ans exerçait cette profession sans autorisation, a-t-on indiqué. Une perquisition du cabinet en question sur autorisation du procureur de la République près le tribunal de Fellaoucen a permis la découverte et la saisie d'une somme de 420.000 DA, de négatifs de radiologie, des médicaments, de matériaux composites, de colles spéciales et des acides, ainsi que des produits pour traitement de la cavité buccale, de solutions injectables d'anesthésie et d'outils pour extractions dentaires, entre autres, selon la même

source. L'opération s'est déroulée en présence d'un professeur spécialisé en chirurgie dentaire et membre du conseil de déontologie de la profession de la région d'Oran, qui a affirmé que le suspect n'a aucune relation avec la profession de chirurgie dentaire clinique, a-t-on souligné. Accusé de pratique illégale d'une profession régie par la loi, de mettre la santé d'autrui en danger et de violation des mesures de précaution et de sécurité, le suspect sera présenté ultérieurement devant la justice.

AMINE.R

## EL-OUED

### 40 centres mobilisés pour la vaccination anti Covid-19 (DSP)

Quarante (40) centres de vaccination contre la pandémie du Coronavirus ont été retenus à travers les 30 communes de la wilaya d'El-Oued pour la phase préliminaire de cette campagne qui se poursuit dans la wilaya, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Ces structures sont encadrées par des staffs médicaux et sont dotées d'équipements nécessaires en vue de mener cette action préventive dans de bonnes conditions, a précisé le coordinateur de l'action à la DSP d'El-Oued, Dr. Abdelkader Lâaoui. La mobilisation de ces centres a été répartie selon la densité de la population mais aussi dans les régions enclavées et les zones d'ombre dans le but de rapprocher les prestations médicales du citoyen, a-t-il souligné. Par souci d'assurer le bon déroulement de l'opération, il a été procédé à la formation de 40 praticiens et 160 paramédicaux sur les procédures techniques des phases de vaccination. Lancée la semaine dernière au niveau de 12 centres mobilisés localisés au niveau des établissements publics hospitaliers (EPH) et de santé de proximité (EPSP) de la wilaya, la première phase de vaccination anti-Covid-19 a ciblé les personnels du secteur de la santé, en première ligne de la lutte contre la pandémie, ainsi que les malades chroniques. Pour cette campagne de vaccination, la wilaya a reçu 800 doses du vaccin AstraZeneca, a-t-on indiqué à la DSP d'El-Oued.

M.L

## EL BAYADH

### Deux morts dans un accident de la route (protection civile)

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu mercredi dans la commune de Brizina (wilaya d'El Bayadh), a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'accident s'est produit au niveau de la route nationale (RN 107) à l'entrée sud de Brizina suite à une collision entre un véhicule utilitaire et un motorcycle causant la mort de deux personnes âgées de 10 et 41 ans qui étaient à bord de la moto. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de la polyclinique de Brizina. Les services de la sûreté compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

M.L

## BOUIRA

### Un agent de Sonelgaz meurt électrocuté à Bir Ghalou



Un agent du district d'électricité relevant du service d'exploitation de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (DDE) de Bouira a trouvé la mort mercredi lors d'une intervention sur une ligne de haute tension à Bir Ghalou (Ouest de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Agé de 46 ans, l'agent de Sonelgaz est mort électrocuté, alors qu'il intervenait sur une ligne de haute tension au lieu-dit Haouch Vitour à Bir Ghalou, a-t-on ajouté de même source. "Le quadragénaire est originaire de Beni Slimane relevant de la wilaya voisine de Médéa", a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef. Le corps sans vie de la victime a été transporté à la morgue de l'hôpital d'Ain Bessam (Ouest de Bouira). Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

M.L

## Les activités agro-pastorales contribuent à améliorer les conditions de vie des zones d'ombre (Brahim Merad)

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a affirmé, mardi à Ghardaïa, que les activités agro-pastorales et l'écotourisme dans les zones d'ombre peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie de la population locale. "Les activités agro-pastorales et l'écotourisme dans les zones d'ombre peuvent contribuer efficacement à améliorer les conditions de vie de la population locale et générer des revenus, pour peu qu'elles soient mises à niveau", a indiqué M. Merad, au terme de sa visite d'inspection dans les zones classées d'ombre à Guerrara (Nord de Ghardaïa). Il a exhorté les jeunes à créer les conditions de l'auto-emploi dans le domaine agropastoral en



s'appuyant sur les dispositifs d'accompagnement de l'Etat. Les jeunes peuvent bénéficier du soutien de l'Etat pour libérer et stimuler leur imaginaire, en vue de créer

l'emploi et contribuer à l'impulsion de la dynamique économique dans leur région et à l'amélioration des conditions de vie, a-t-il souligné en signalant que les efforts déployés par les pouvoirs publics pour la mise à niveau des zones d'ombre s'inscrivent dans cette optique. M. Brahim Merad s'est enquis in-situ des projets et réalisations initiés dans le cadre de la mise à niveau des zones d'ombre de la wilaya de Ghardaïa, en rapport avec tous les domaines de la vie des citoyens, à savoir la santé, l'électricité, l'énergie, l'eau potable, l'éducation et les routes. "Le Président de la République a placé l'élément humain au centre de ses préoccupations de manière à lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la préca-

rité", a-t-il déclaré. Un accent particulier est accordé au désenclavement des zones d'ombre, en s'appuyant sur la création d'activités génératrices de revenus, destinées aux jeunes et aux femmes en situations de précarité, a ajouté le chargé du dossier des zones d'ombre. Et de noter que pas moins de 70 millions DA ont été consentis pour la concrétisation d'opérations de réalisation et de raccordement aux différents réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement dans les zones d'ombre recensées prioritaires dans la wilaya de Ghardaïa. Les pouvoirs publics comptent créer des conditions viables pour un développement durable de l'ensemble des régions du pays  
M.L

### Oran

## Lancement de projets liés à l'éducation et à la santé au nouveau pôle urbain de Misserghine



Les autorités de la wilaya d'Oran ont procédé au lancement de projets qui concernent les secteurs de l'éducation et la santé, mardi au nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" dans la commune de Misserghine, a-t-on constaté. Le wali d'Oran, Messaoud Djari a donné le coup d'envoi pour la réalisation de trois établissements éducatifs dont deux lycées d'une capacité de 1.000 places pédagogiques. M. Djari a insisté, lors des explications avancées par le directeur des équipements publics de la wilaya, sur la réduction des délais de réalisation de 14 mois à 10 mois en scindant les projets en plusieurs lots et en renforçant les chantiers, initialement

de deux équipes, par trois équipes pour augmenter la cadence des travaux de réalisation et livrer les projets vers la fin du mois de décembre prochain au plus tard. Il a été procédé également au lancement de la réalisation d'une polyclinique dotée de différents services, à l'instar de ceux des urgences et de radiologie et autres tels qu'un laboratoire et un service de pédiatrie et de maternité. Le délai de réalisation de cette structure de santé qui s'étend sur une superficie globale de 890 mètres carrés a été fixé pour 10 mois pour un coût dépassant 128 millions DA, selon les explications fournies par le directeur de la santé et de la population de la wilaya.

Dans une déclaration à la presse, le wali a indiqué que ce nouveau pôle urbain dispose de plus de 20.000 logements en majorité de location-vente, annonçant la distribution, durant le premier semestre de l'année en cours de près de 17.000 logements de la même formule, ce qui nécessite la disponibilité de structures éducatives et sanitaires. Il a ajouté que les semaines prochaines verront le lancement d'autres projets éducatifs, de santé et de sécurité au niveau du nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" de Misserghine, parallèlement à la réception d'un quota considérable de logements.

Z.E

### Oran

## Appel à associer les enfants de moudjahidine dans l'effort de préservation de la mémoire révolutionnaire

Les participants à une conférence, organisée à l'occasion de la célébration du 28e anniversaire de la création de l'Organisation nationale des enfants des moudjahidine, ont appelé à faire participer les enfants de moudjahidine à l'effort de préservation de la mémoire et de l'histoire de la glorieuse révolution de novembre. Le secrétaire de wilaya de l'organisation, Mourad Ghezali a affirmé que son instance adhère entièrement aux efforts de l'Etat visant à renforcer l'écriture de l'histoire et le parcours combattant des moudjahidine durant la glorieuse lutte armée pour la libération du pays du joug colonial, appelant les différents acteurs, à l'instar de l'Organisation des enfants de moudjahidine à adhérer à cet effort et à contribuer à la préservation de

cette précieuse mémoire au profit des générations montantes. Dans ce sens, il a abordé des projets lancés récemment par le secrétariat de wilaya de l'Organisation des enfants de moudjahidine, dont celui de collecte de témoignages des moudjahidine de la wilaya 5 historique en s'appuyant sur les écrits, les récits et les outils audiovisuels, avec le concours d'enseignants chercheurs spécialisés dans l'histoire de la guerre de libération nationale de l'université d'Oran et d'autres. A l'adresse des membres de l'organisation des enfants de moudjahidine, M. Ghezali, a déclaré "en tant que fils de moudjahidine, il est plus aisé pour nous de contribuer par des travaux pour préserver notre glorieuse révolution en consultant les archives (documentation) et les récits par des moyens

divers", faisant remarquer que ceci constitue une matière importante pour l'écriture de l'histoire au profit des chercheurs académiciens et historiens. Pour sa part, Mohamed Belhadj de l'université d'Oran a mis l'accent sur l'importance de la documentation à travers les témoignages depuis les sources et l'écriture de récits transmis par voie orale, expliquant que le domaine de la recherche du parcours du combat héroïque de la lutte armée algérienne contre l'occupant français nécessite plus d'efforts. Cette conférence a été une occasion pour honorer nombre de moudjahidine, à l'instar du moudjahid défunt le Commandant Bouziani Mohamed alias "Belaaredj" et de représentants d'instances, organisations et médias locaux et nationaux.

R.E

### Nouvelles brèves des wilayas

#### CONSTANTINE

Six (6) personnes ont été secourues d'une mort certaine, au cours des dernières 24 heures dans la wilaya de Constantine, victimes d'inhalation de monoxyde de carbone, ont indiqué mardi, les services de la direction de la protection civile (DPC). Cinq (5) personnes d'une même famille résidant à la zone rurale d'El Melha dans la commune d'Ibn Ziad, âgées entre 7 et 40 ans ont été intoxiquées mardi par les gaz brûlés dégagés par un chauffage alimenté par le gaz butane, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué. Ces personnes ont bénéficié des premiers secours sur place prodigués par les médecins pompiers avant leur évacuation à la polyclinique de la même localité pour les soins médicaux nécessaires, a-t-on noté. Un accident similaire s'est produit durant la nuit de lundi à mardi à la cité Boumerzoug, au chef lieu et a failli coûter la vie à un jeune homme âgé de 40 ans, asphyxié au monoxyde de carbone provenant d'un chauffe bain, a ajouté la même source. La victime de cet accident a été transportée au service des urgences du centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis, où elle a été prise en charge, a-t-on signalé à la DPC.

#### BECHAR

Les services spécialisés des sûretés de daïras et de wilaya de Bechar ont enregistré un (1) décès et 26 blessés, dans 24 accidents de circulation routière survenus en milieu urbain durant les mois de décembre 2020 et janvier 2021, a-t-on appris de la cellule de communication et d'orientation de la sûreté de wilaya. C'est le facteur humain, notamment le non respect du code de la route, la vitesse, le respect de la distance de sécurité entre véhicules et la manque de concentration des conducteurs, qui est à l'origine de ces accidents, a-t-on précisé. Des campagnes de prévention des accidents de la circulation routières ainsi que des barrages de contrôle et de dissuasion de conducteurs sont périodiquement initiées par les mêmes services spécialisés de la sûreté de wilaya, dans le but de préserver les conducteurs des accidents de circulation et faire respecter les règles de conduite de véhicules, en milieu urbain et sur le réseau routier de la wilaya.

#### BOUMERDES

Près de sept kg de drogues (cannabis) et de 1.600 comprimés psychotropes ont été saisis en janvier dernier par les services de la sûreté de wilaya de Boumerdes, a-t-on appris, auprès de ce corps sécuritaire. Selon le chef de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Krimo Touati, cette quantité de drogues a été saisie lors de 50 affaires criminelles traitées par les brigades opérationnelles de la sûreté de wilaya, durant le premier mois de l'année en cours. Au titre de ces affaires, 63 personnes dont une femme ont été interpellées, a-t-il ajouté. Après présentation des suspects devant les autorités judiciaires territorialement compétentes, 23 ont été placés en détention provisoire, d'autres ont été placés sous contrôle judiciaire, alors que 13 mis en cause ont reçu des citations à comparaître.

E.R

# Le diabète (vue d'ensemble)

Le diabète est une maladie incurable qui survient lorsque l'organisme ne parvient pas à utiliser convenablement le sucre (glucose), qui est un « carburant » indispensable à son fonctionnement. Le glucose, mal absorbé par les cellules, s'accumule alors dans le sang et est ensuite déversé dans l'urine. Cette concentration anormalement élevée de glucose dans le sang se nomme hyperglycémie. À la longue, elle peut entraîner des complications aux yeux, aux reins, au cœur et aux vaisseaux sanguins. Le diabète peut provenir d'une incapacité, partielle ou totale, du pancréas à fabriquer l'insuline, qui est une hormone indispensable à l'absorption du glucose par les cellules. Il peut aussi provenir d'une inaptitude des cellules elles-mêmes à utiliser l'insuline pour absorber le glucose. Dans les 2 cas, les cellules étant privées de leur principale source d'énergie, il s'ensuit forcément des conséquences physiologiques importantes, comme une fatigue extrême ou des problèmes de cicatrisation par exemple. Le glucose provient de 2 sources : des aliments riches en glucides que l'on ingère et du foie (qui emmagasine le glucose après un repas et le déverse dans le sang au besoin). Une fois extrait des aliments par le système digestif, le glucose passe dans le sang. Pour que les cellules du corps puissent utiliser cette indispensable source d'énergie, elles ont besoin de l'intervention de l'insuline.

## Les principaux types de diabète

Pour une description détaillée des types de diabète (symptômes, prévention, traitements médicaux, etc.), consulter chacune des fiches qui leur sont consacrées. Diabète de type 1. Également nommé « diabète insulino-dépendant » (DID) ou « diabète juvénile », le diabète de type 1 apparaît lorsque le pancréas ne produit plus d'insuline ou n'en produit pas assez. Cela peut être causé par une attaque virale ou toxique, ou par une réaction auto-immune qui entraîne la destruction des cellules bêta du pancréas, lesquelles sont responsables de la synthèse de l'insuline. Ce type de diabète atteint surtout les enfants et les jeunes adultes, bien que l'incidence chez les adultes semble être en croissance. Il touche environ 10 % des diabétiques. Diabète de type 2. Souvent désigné sous les noms de « diabète non insulino-dépendant » ou « diabète de l'adulte », le diabète de type 2 est caractérisé par le fait



que l'organisme devient résistant à l'insuline. Ce problème survient généralement chez les personnes de plus de 45 ans, mais l'incidence est en forte croissance chez les plus jeunes. Ce type de diabète, de loin le plus fréquent, touche près de 90 % des diabétiques. Diabète gestationnel. Se définit comme tout diabète ou intolérance au glucose qui se manifeste durant la grossesse, le plus souvent au cours du 2e ou 3e trimestre. Souvent, le diabète gestationnel n'est que temporaire et disparaît peu après l'accouchement. Il existe une autre forme de diabète, le diabète insipide. C'est une maladie assez rare, causée par une production insuffisante de l'hormone antidiurétique par l'hypophyse, appelée « vasopressine ». Le diabète insipide s'accompagne d'une augmentation du débit d'urine, tandis que la glycémie demeure tout à fait normale. Ainsi, il n'a rien à voir avec le diabète sucré. On l'appelle « diabète » insipide, car comme dans le diabète sucré, le débit d'urine est abondant. Cependant, l'urine est insipide plutôt que sucrée. (Le terme vient

des méthodes anciennes de diagnostic : la dégustation des urines!)

## Les diabétiques, de plus en plus nombreux

Même si l'hérédité joue un rôle dans son apparition, on associe la prévalence croissante du diabète à l'alimentation et au mode de vie qui ont cours en Occident : abondance de sucres raffinés, de gras saturés et de viande, pauvreté en fibres alimentaires, surplus de poids, manque d'activité physique. Plus ces caractéristiques augmentent au sein d'une population donnée, plus l'incidence du diabète croît. Selon l'Agence de Santé Publique du Canada, dans un rapport publié en 2008-09, 2,4 millions de Canadiens et Canadiennes avaient un diagnostic de diabète (6,8%), dont 1,2 millions entre 25 et 64 ans. Le modèle semble se confirmer lorsqu'on étudie l'incidence de la maladie dans les pays en voie de développement : à mesure que des tranches importantes de la population adoptent une

alimentation et un mode de vie semblables aux nôtres, l'incidence du diabète, tant de type 1 que de type 2, augmente<sup>1</sup>.

## Complications possibles du diabète

À long terme, les personnes diabétiques qui ont un contrôle inadéquat de leur maladie risquent diverses complications, principalement parce qu'une hyperglycémie prolongée cause la détérioration des tissus des capillaires sanguins et des nerfs, de même qu'un rétrécissement des artères. Ces complications ne touchent pas tous les diabétiques, et lorsqu'elles le font, c'est à des degrés très divers. Pour en savoir plus, consulter notre fiche Complications du diabète. En plus de ces complications chroniques, un diabète mal contrôlé (par exemple à cause d'oublis, de mauvais calcul des doses d'insuline, de besoins en insuline soudainement modifiés à la suite d'une maladie ou d'un stress, etc.) peut entraîner les complications aiguës.

## Tout savoir sur le diabète

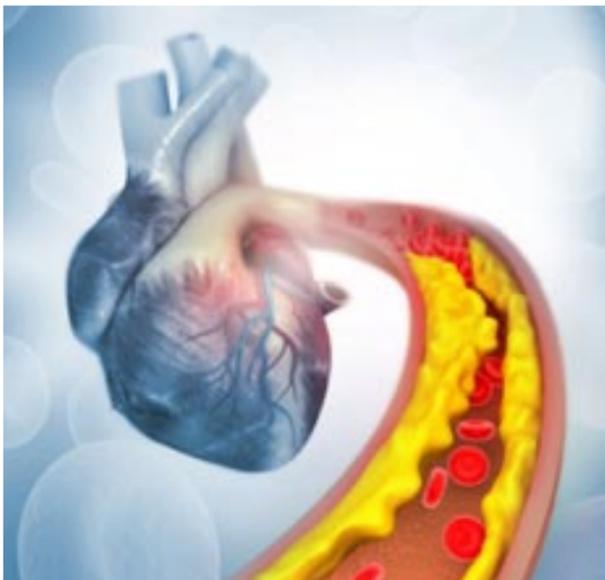
Il existe 3 types de diabète : le diabète de type 1, le diabète de type 2 et le diabète gestationnel. Dans les trois cas, sans traitement, le taux de sucre (= glycémie) s'élève dans le sang. Le diabète de type 1 est un diabète touchant plutôt les personnes jeunes. Il est dû à la destruction des cellules du pancréas produisant l'insuline. Le diabète de type 2 apparaît surtout chez des personnes en surpoids après 40 ans. Il est dû à une résistance du corps à l'insuline, cette hormone ne parvenant plus à faire rentrer le sucre dans les cellules. Le diabète gestationnel est un diabète survenant uniquement pendant la grossesse. Les femmes qui en souffrent sont par la suite à plus haut risque de diabète de type 2.

# Démence : soignez vos artères !

L'accumulation de graisses dans les artères à l'âge de 50 ans ralentit le métabolisme cérébral et augmente le risque de démence. C'est ce que révèle une étude hispano-américaine, qui rappelle l'importance de la prévention.

## Protéger son cœur et ses artères le plus tôt possible

Prévenir l'apparition de maladies cardiovasculaires autour de la cinquantaine pourrait retarder voire empêcher les altérations cérébrales susceptibles d'entraîner une démence quelques années plus tard, d'après une étude publiée dans le Journal of the American College of Cardiology. En effet, les chercheurs se sont rendu compte qu'un risque cardiovasculaire élevé autour de la cinquantaine était associé à un hypermétabolisme cérébral, zone qui est touchée en premier lieu dans la maladie d'Alzheimer. L'athérosclérose, qui désigne l'accumulation de graisses, de cholestérol et autres substances



à l'intérieur et à l'extérieur des parois des artères, est la cause principale de la grande majorité des maladies cardiovasculaires, et la première cause de décès dans le monde. La démence touche actuellement plus de 50 millions

de personnes à travers le monde.

## L'athérosclérose augmente le risque de démence

« La présence de l'athérosclérose a été liée à des troubles cognitifs aux stades avancés de la maladie, mais on en sait peu sur leur influence mutuelle, d'autant plus que les deux peuvent être asymptomatiques pendant de longues périodes plus tôt dans la vie », rapportent les chercheurs. Pour parvenir à cette conclusion, les scientifiques ont analysé les images de tomographie par émission de dépôts (TEP) au 18F-fluorodésoxyglucose (FDG) de 547 personnes. Leur objectif était de déterminer l'association entre le métabolisme cérébral, l'athérosclérose subclinique et les facteurs de risque cardiovasculaire chez les adultes asymptomatiques âgés de la cinquantaine.

D'après les scientifiques, ces résultats mettent en évidence la nécessité de réduire le plus tôt possible les facteurs de risque cardiovasculaires afin de diminuer le risque de dysfonctionnement cognitif à un âge plus avancé.

# Définir votre marché cible

**D**éfinir votre marché cible vous aidera à choisir les clients que vous voulez servir, à connaître vos meilleurs clients et à organiser vos efforts pour en attirer davantage. «Vous payez votre équipe de vente pour qu'elle frappe aux portes», dit Mallika Kazim, conseillère d'affaires principale à BDC. «Vous devez donc vous assurer que ce sont les bonnes portes.» Mme Kazim recommande de suivre les trois étapes suivantes pour définir et atteindre votre marché cible idéal.

## Sachez qui vous servez aujourd'hui

En théorie, les entreprises élaborent un plan d'affaires et identifient leurs clients cibles avant la mise en marché. Mais en pratique, les choses ne se passent généralement pas de cette façon. «La plupart des gens lancent un produit et voient ensuite qui l'achète, indique Mme Kazim. En général, le phénomène est naturel. Bon nombre d'entreprises sont donc déjà établies lorsqu'elles décident d'en savoir plus sur les clients qu'elles veulent servir.» Selon Mme Kazim, c'est une bonne nouvelle, car cela signifie que vous possédez déjà de l'information sur vos clients et leurs comportements. Si vous tenez un magasin, par exem-

ple, vous pourriez avoir une clientèle d'habitues qui viennent tous les jours, des clients fidèles occasionnels et d'autres qui font des visites aléatoires. «Demandez-vous quels sont les meilleurs clients pour votre entreprise, suggère Mme Kazim. Y a-t-il un certain type de clients que vous voudriez accueillir en plus grand nombre? Ou en moins grand nombre? Aimerez-vous faire affaire avec un type de client que vous n'avez pas actuellement?».

## Comprenez ce qui les motive

Une fois que vous avez une idée des types de clients que vous servez, ou que vous voulez servir, recueillez plus de renseignements sur eux et sur leurs besoins. Ces données peuvent comprendre les comportements d'achat, les caractéristiques démographiques, les valeurs sociales, les habitudes de consommation des médias, etc. Vous obtiendrez une partie de ces renseignements en puisant dans votre expérience auprès des clients, ainsi qu'en consultant votre personnel des ventes et du service à la clientèle. «Les employés de première ligne interagissent régulièrement avec les clients et les connaissent bien. Ils ont une bonne idée de qui achète vos produits ou services et du temps qu'ils passent en magasin.

Ils savent s'ils viennent seuls ou en famille, etc. Tous ces renseignements peuvent être utiles», explique Mme Kazim. Selon elle, parler directement à vos clients, mener des sondages auprès de la clientèle et observer ce qu'ils publient sur les médias sociaux sont tous de bons moyens d'obtenir des renseignements qui vous éclaireront. «Beaucoup d'entreprises se concentrent avant tout sur le montant que dépensent leurs clients, ce qui ne leur indique pas pourquoi ils achètent chez elles. Elles ont ainsi de la difficulté à les cibler efficacement. Poussez votre réflexion au-delà du comportement transactionnel». Mallika Kazim, Conseillère d'affaires principale à BDC.

## Choisissez un axe prioritaire

En vous concentrant sur des segments précis de votre marché potentiel global, vous pourrez augmenter le rendement de vos efforts de marketing. Au lieu de ce que Mme Kazim appelle la «pêche à l'aveuglette», qui vise à «récolter» tous les clients potentiels possible, vous pouvez personnaliser votre message de manière réfléchie afin d'interpeller un certain type de client. «Lorsqu'on n'est pas une grande marque comme Nike ou Apple, on ne peut pas être tout pour tout le



monde, souligne Mme Kazim. Je recommande généralement aux propriétaires d'entreprise de cibler un ou deux types de clients à la fois, sans pour autant ignorer tous les autres. Vous devez simplement consacrer du temps, de l'argent et des efforts à des initiatives de marketing qui atteindront ces groupes prioritaires.» Ces derniers ne sont pas nécessairement vos clients les plus importants ni ceux qui dépensent le plus. Ils devraient comprendre les clients dont les habitudes et les préférences correspondent le mieux aux produits ou services que fournit votre entreprise. «Vous devez assurer l'harmonisation entre votre marque, votre entreprise et votre marché cible potentiel, ajoute Mme Kazim. Les clients

qui croient en votre marque reviendront encore et encore, et ils recommanderont vos produits et votre entreprise. Ce sont vos clients VIP.» Selon Mme Kazim, si la définition d'un marché cible vise souvent avant tout à augmenter les ventes, elle aide également à renforcer la réputation et l'image de votre entreprise — ce que vous voulez qu'elle représente au sein de votre communauté. «Lorsque vous définissez bien votre marché cible, l'avantage est que tout finit par s'harmoniser, conclut Mme Kazim. Les gens que vous rejoignez avec vos initiatives de marketing sont ceux à qui s'adresse votre équipe de vente. Tout devient très intégré et tout le monde est sur la même longueur d'onde.».

## Bienveillance au travail : vous avez tout à gagner !

**E**t si la bienveillance devenait votre critère principal pour sélectionner l'entreprise dans laquelle vous souhaiteriez travailler ? Et plus encore, ne serait-elle pas la pièce maîtresse pour vous sentir bien au travail ? La bienveillance regroupe plusieurs éléments qui, combinés entre eux, permettent de rendre le travail plus agréable. Bannir le stress de votre quotidien vous en révez ? Pour ce faire, adoptez dès à présent une attitude positive envers vos collègues. Que vous soyez salarié, manager et même futur talent d'une entreprise, la bienveillance au travail... vous avez tout à gagner ! Le point sur le sujet dans notre article.

### Bienveillance au travail : qu'est-ce que c'est ?

D'après l'étude « Les cadres et leur avenir », publiée le 21 mars 2019, ces derniers sont 42 % à mettre « la bonne ambiance » comme facteur qui les pousse à changer de travail. Près d'un cadre sur deux part donc à la conquête de l'entreprise où il fait bon travailler. La bienveillance participe à une bonne ambiance au travail et à améliorer la qualité de vie professionnelle. Comment adopter un comportement bienveillant en entreprise ? Tout simplement en étant gentil et attentionné envers ses collègues. Cette attitude doit être réciproque et concerner tous les salariés d'une entreprise, que l'on soit manager ou non. Les entreprises elles-mêmes ont compris les enjeux qui se cachent derrière le bien-être de ses salariés et ont à cœur de mettre en place de bonnes pratiques. Ces dernières sont d'ailleurs récompensées, témoignage de leur popularité auprès des actifs.

### Comment incarner la bienveillance dans votre quotidien professionnel ?

Derrière la notion de bienveillance se cache une réalité : la recherche d'un certain bien-être au travail. Pour accéder à cet état et insuffler une vague bienveillante au boulot, commencez vous-même par adopter les bonnes pratiques :

- Se soucier du bien-être de son co-bureau.
- Être poli en toutes circonstances (bonjour, s'il vous plaît, merci...).
- Opter pour la gentillesse.
- Cultivez le respect.
- Célébrer les réussites, matérialiser sa reconnaissance auprès de son équipe et encourager ses collègues : faire régulièrement des retours positifs sur le travail des autres procure de la reconnaissance.

En complément, on pourrait rajouter l'écoute, la confiance, l'entraide et la courtoisie... autant de petites attentions qui font du bien dans le monde du travail. Tous ces conseils ne valent bien évidemment que si vous agissez avec sincérité !

### Qu'avez-vous à gagner d'adopter une démarche bienveillante à l'égard de vos collègues ?

Cultiver la bienveillance au travail bénéficie à tout le monde, et profite en premier lieu à votre propre bien-être ! Un cercle vertueux se met en place.

#### - Améliorer votre qualité de vie au travail et limiter les risques psychosociaux

Dans un milieu professionnel où une bonne entente règne entre employeurs et salariés (y compris entre les salariés entre eux), il est fort à parier que les risques de burn-out, de dépression ou de stress chronique seront nettement moins élevés. La bienveillance au travail comme moyen préventif des risques psychosociaux... conseil à méditer !

#### - Augmenter vos performances et votre productivité

Travailler dans un climat joyeux, avec une équipe soudée et menée par un manager à l'écoute et bienveillant est évidemment beaucoup plus motivant et productif, d'où la nécessité pour la direction générale et le management d'incarner cette bienveillance à travers notamment la politesse ou la courtoisie.

## Une entreprise responsable... qu'est-ce que c'est ?

**U**ne entreprise responsable est une entreprise qui non seulement respecte les obligations légales en matière de protection de l'environnement, diversité et bien-être des collaborateurs, mais surtout qui va au-delà. Elle ne se contente pas de communiquer et d'organiser quelques événements ponctuels : elle met en place de vraies initiatives de fond pour le développement durable. Une entreprise responsable... qu'est-ce que c'est ?

### Quels sont les enjeux d'une entreprise responsable ?

La Commission européenne définit le concept de RSE comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. Lorsqu'on parle d'entreprise responsable, on pense souvent à l'environnement. S'il s'agit bien de l'un des composants de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), ce n'est pas le seul. Les enjeux ne sont pas seulement verts, ils sont aussi sociétaux. On peut les classer en cinq grandes catégories : Environnement et développement durable : des actions en faveur des économies d'énergie, de la gestion des déchets, de chaînes de production propres, mais aussi former les salariés aux petits gestes quotidiens tels qu'éteindre les appareils électriques et ne pas abuser de la climatisation au bureau.

• Diversité : lutter contre la discrimination sur des critères de sexe, âge, handicap, race...  
• Economie locale : favoriser l'emploi local en recrutant en priorité dans sa ville et sa région, participer à l'économie en se fournissant

auprès d'entreprises locales et s'impliquer dans la vie de la communauté.

• Bien-être au travail : traiter ses salariés avec respect, bienveillance, être à leur écoute, prendre des mesures pour réduire le stress, les maladies professionnelles, le surmenage, le harcèlement, aménager des postes de travail ergonomiques.

• Lutte contre la corruption : en particulier si l'entreprise est implantée dans des pays où les lois sont plus laxistes qu'en Europe, s'efforcer d'y appliquer les mêmes règles que dans son pays d'origine. La RSE se traduit donc par un comportement éthique et transparent de la part des entreprises. La question du mécénat est, par exemple, de plus en plus abordée au sein des entreprises.

### La RSE : un secteur en plein essor pour les cadres

Les entreprises responsables bénéficient d'une image positive côté recrutement. Le secteur de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est en plein essor. De nouveaux métiers voient le jour (responsable RSE, chef de projet RSE...) et des formations sont proposées aux salariés déjà en poste. Le salarié d'aujourd'hui est de plus en plus enclin à donner un sens à ce qu'il fait et pourquoi il le fait. Les grands groupes peuvent se permettre de dédier un poste, voire tout un service aux questions sociales et environnementales, d'éditer des guides de bonnes pratiques et d'organiser des séminaires sur le sujet. Mais les TPE et PME ne sont pas en reste : à leur échelle, elles peuvent agir aussi, en particulier en ce qui concerne l'économie locale. Elles peuvent aussi former leurs salariés sur les problématiques de développement durable.

Crise syrienne**Démarrage des réunions "Astana 15" à Sotchi**

Les réunions "Astana 15" sur la crise syrienne ont démarré mardi dans la ville russe de Sotchi, avec la participation des délégations des pays garants, la Turquie, la Russie et l'Iran, ainsi que les délégations du gouvernement syrien et de l'opposition. Après une interruption de plus d'un an, les réunions de Sotchi ont repris mardi, avec le démarrage des réunions techniques bilatérales entre les délégations participantes, qui se poursuivront jusqu'à mercredi avec une séance finale au terme de laquelle une déclaration finale sera annoncée. Selon le pro-

gramme annoncé par le ministère russe des Affaires étrangères, les réunions bilatérales à huis clos se poursuivront aujourd'hui entre les délégations participantes. Une réunion tripartite devrait ensuite se tenir mardi soir entre les délégations des trois pays garants, au terme de laquelle l'Envoyé spécial russe en Syrie, Alexandre Lavrentiev, tiendra une conférence de presse, selon la même source. Les réunions devraient aussi se poursuivre dans la journée du mercredi. La session principale finale devrait se tenir à midi, et devrait être suivie d'une série de conférences de

presse des délégations participantes. Le porte-parole de la délégation d'opposition armée syrienne, Ayman Al-Asimi, avait précédemment déclaré à l'Agence Anadolu que les délégations devraient tenir des discussions sur les questions politiques et militaires liées à la Syrie. Al-Asimi a souligné que les dossiers les plus importants soulevés sont "la transformation d'Idleb en une zone de cessez-le-feu globale, la question du Comité constitutionnel et les exactions des terroristes à l'est de l'Euphrate".

R.T

**Johnson & Johnson dépose une demande d'autorisation de son vaccin dans l'UE**

Le géant pharmaceutique américain Johnson & Johnson a déposé une demande d'autorisation de son vaccin contre le Covid-19 dans l'Union européenne, a annoncé mardi l'Agence européenne des médicaments (EMA), précisant qu'une décision était attendue pour mars. Ce vaccin à injection unique et ne requérant pas de très basses températures pour sa conservation serait le quatrième à être approuvé dans l'UE s'il recevait le feu vert de l'EMA, dont le siège est à Amsterdam. Cette agence, qui se trouve sous la pression des capitales européennes confrontées à des retards dans les livraisons de vaccins, a déclaré qu'elle avait "reçu une demande d'autorisation de mise

sur le marché pour un vaccin contre le Covid-19 conçu par Janssen-Cilag International N.V.", la filiale européenne de Johnson & Johnson. Les experts européens "pourraient émettre une opinion à la mi-mars 2021, à condition que les données de la compagnie sur l'efficacité, la sûreté et la qualité du vaccin soient suffisamment complètes et convaincantes", a-t-elle ajouté. Le vaccin de Johnson & Johnson a été soumis à une évaluation continue par l'EMA depuis le 1er décembre. La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a salué le dépôt de cette demande, soulignant que l'UE "sera prête à donner son autorisation dès que l'EMA aura fourni une opinion

scientifique positive". "Davantage de vaccins sûrs et efficaces arrivent", s'est-elle réjouie. Les trois vaccins autorisés à ce jour sur le marché européen sont ceux d'AstraZeneca, de Pfizer/BioNTech et de Moderna. La Commission européenne a commandé 200 millions de doses du vaccin de Johnson & Johnson, avec une option pour 200 millions de plus. Cent millions de doses doivent être livrées d'ici à juin si le vaccin est autorisé. Deux autres vaccins, ceux des sociétés allemande CureVac et américaine Novavax sont actuellement évalués par l'EMA, tandis que la Hongrie a unilatéralement décidé d'utiliser les vaccins chinois Sinopharm et russe Spoutnik V.

E.R

**La partie continentale de la Chine ne signale aucun nouveau cas transmis localement**

La partie continentale de la Chine a signalé lundi 16 nouveaux cas de COVID-19, tous importés, a déclaré mardi la Commission nationale de la santé. Aucun nouveau cas suspect ou nouveau décès lié à la maladie n'a été enregistré, a indiqué la commission dans son rapport quotidien. Le même jour, 48 patients du COVID-19 sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement. Selon le bilan établi lundi en fin de journée, un total de 4.885 cas importés avaient été enregistrés sur la partie continentale. Parmi eux, 4.651 ont quitté l'hôpital après leur rétablissement, et 234 restent hospitalisés. Aucun décès n'a été

signalé parmi les cas importés. Le nombre total de cas confirmés de COVID-19 sur la partie continentale avait atteint 89.788 lundi. Parmi eux, 605 étaient toujours hospitalisés, dont dix dans un état grave. Au total, 84.547 patients avaient quitté l'hôpital après leur rétablissement, et 4.636 étaient morts de la maladie sur la partie continentale, a indiqué la commission. Lundi, on comptait un cas suspect de COVID-19 sur la partie continentale, et 9.643 contacts étroits restaient en observation médicale. Le même jour, onze nouveaux cas asymptomatiques, tous importés, ont été rapportés sur la partie

continentale. Deux cas asymptomatiques ont été reclassés comme cas confirmés. Un total de 387 cas asymptomatiques étaient en observation médicale, dont 286 venaient de l'extérieur de la partie continentale. Lundi en fin de journée, 10.788 cas confirmés de COVID-19, dont 193 décès, avaient été signalés dans la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong, 48 cas dans la RAS de Macao et 937 cas, dont neuf décès, à Taiwan. Au total, 10.207 patients atteints du COVID-19 à Hong Kong, 46 à Macao et 859 à Taiwan sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement.

Z.E

**Birmanie****Des milliers de Birmans dans les rues, crainte d'une escalade**

La mobilisation anti-junte se poursuit mercredi en Birmanie avec des milliers de manifestants à Rangun malgré la crainte d'une escalade des violences, le rapporteur de l'ONU ayant été informé de déploiements de troupes dans la ville. Les contestataires marchaient vers le centre-ville de la capitale économique, répondant à l'appel à manifester en masse ce mercredi pour exhorter la junte à rendre le pouvoir et demander la libération d'Aung San Suu Kyi. A pied ou sur des deux-roues, ils défilaient dans le calme, arborant des pancartes: "Combat pour la démocratie", "rejetez le coup d'Etat", "respectez la loi!". "Aujourd'hui, nous devons nous battre jusqu'au bout, montrer notre unité et notre force pour mettre fin au régime militaire. Les gens doivent sortir dans la rue", a déclaré un étudiant de 21 ans. Pour tenter d'empêcher les forces de sécurité de se déployer, des contestataires ont bloqué plusieurs axes avec des voitures, prétendant qu'elles étaient tombées en panne. Pour le moment, aucune présence significative de militaires et de véhicules blindés n'était visible, d'après des journalistes. Mais le rapporteur des Nations Unies Tom Andrews craint un regain de violences après avoir été informé de l'envoi de soldats "depuis des régions périphériques vers Rangun".

MALIKA.R

**Brésil****Couvre-feu dans l'Etat de Bahia pour lutter contre la Covid-19**

Le gouverneur de l'Etat de Bahia, dans le nord-est du Brésil, a annoncé mardi l'instauration d'un couvre-feu dès vendredi pour lutter contre une flambée de l'épidémie du Covid-19. La mesure appliquée entre 22h et 05h entrera en vigueur pour une semaine, a annoncé en conférence de presse le gouverneur Rui Costa. Elle concernera la grande majorité de cet Etat de 15 millions d'habitants, dont la capitale Salvador. "Avec cette mesure nous espérons sauver des vies et nous assurer qu'il y aura des lits dans les hôpitaux pour ceux qui en ont besoin", a déclaré M.Costa. Le taux d'occupation des lits en réanimation dans l'Etat est actuellement de 74%. Certains hôpitaux sont déjà saturés, a indiqué le gouverneur. La courbe des décès dus au Covid-19 dans l'Etat a grimpé en flèche au cours des derniers jours et la barre des 10.000 morts a été franchie. Avec plus de 240.000 décès, le Brésil, qui compte 212 millions d'habitants, est le deuxième pays le plus endeuillé par l'épidémie de Covid-19 en chiffres absolus, derrière les Etats-Unis.

M.L

**Assassinat de Fakhrizadeh  
L'armée iranienne critique les Renseignements**

Les forces armées iraniennes ont critiqué mardi le ministre des Renseignements pour avoir indiqué qu'un de leurs membres était impliqué dans l'assassinat du physicien nucléaire Mohsen Fakhrizadeh, affirmant que le suspect avait été renvoyé de l'armée des années auparavant. Le suspect était un stagiaire de l'armée en 2014 mais "avait été renvoyé la même année pour des questions morales et d'addiction", a affirmé le général des forces armées dans un communiqué publié par l'agence officielle Irna. L'individu n'avait "jamais été recruté officiellement" et en tant que civil "relèverait de la compétence du ministère du Renseignement" en ce qui concerne sa surveillance, a-t-il précisé. Le 27 novembre, le scientifique nucléaire de haut niveau Mohsen Fakhrizadeh se trouvait sur une autoroute à l'extérieur de Téhéran, accompagné d'un service de sécurité, lorsque son convoi a été visé par des tirs de mitrailleuses, selon les autorités iraniennes. Le 8 février, le ministre des Renseignements, Mahmoud Alavi, a déclaré dans une interview à la télévision d'Etat qu'un membre des forces armées "avait mené les premiers préparatifs" du meurtre et qu'il n'était pas possible pour son ministère "de surveiller les forces armées". Les forces armées ont répondu attendre du ministre qu'il "soit plus prudent dans ses adresses aux médias" afin de ne pas servir les intérêts des ennemis de l'Iran et de protéger "la dignité des forces armées" et de son ministère.

L.M



Procès de Nasser al-Khelaïfi et Jérôme Valcke

## Le parquet suisse fait appel du jugement en première instance

Le Ministère public de la Confédération helvétique (MPC), qui portait l'accusation dans le procès suisse de Nasser al-Khelaïfi et Jérôme Valcke, a fait appel de l'acquiescement en première instance prononcé fin octobre, du président du Paris Saint Germain dans l'affaire liée au "FIFAgate". "Le MPC confirme avoir fait appel à la Cour d'appel du Tribunal pénal fédéral (TPF) du jugement [...] prononcé par la Cour des affaires pénales le 30 octobre 2020, a répondu mardi le service de communication du parquet suisse. Dans son appel, le MPC requiert des modifications du jugement de première instance en vue de la condamnation des trois accusés (Nasser al-Khelaïfi, Jérôme Valcke et Konstantinos Nteris) pour les infractions qui faisaient l'objet de l'acte d'accusation", rapporte l'Equipe. De son côté, Me Grégoire Mangeat, l'un des avocats suisses de Nasser al-Khelaïfi, a assuré qu'il "maintiendra en appel la ligne adoptée en première instance, qui a conduit le TPF à prononcer l'acquiescement plein et entier de notre client". Le

patron de beIN Media Group a été jugé en septembre en compagnie de Jérôme Valcke (60 ans), ex-numéro 2 de la FIFA, pour un dossier relatif à l'octroi de droits télévisuels à beIN pour les Coupes du monde 2026 et 2030 (zone Moyen-Orient et Afrique du Nord, dite MENA).



### Covid-19

## La Lazio rattrapée par de possibles violations des normes sanitaires

La Lazio Rome devra s'expliquer devant un tribunal fédéral sur de possibles violations des protocoles sanitaires sur le Covid-19, après des tests positifs dans le club en octobre et novembre, a annoncé mardi la Fédération italienne. Au terme d'une enquête ouverte début novembre, le procureur fédéral a décidé de renvoyer devant le tribunal le club laziale, son président Claudio Lotito ainsi que deux responsables du secteur médical. Il

leur est reproché de possibles "violations des normes fédérales" et un "non-respect des protocoles sanitaires en vigueur", selon le communiqué de la Fédération. Pour ces motifs, la Lazio encourt des sanctions pouvant aller, selon la gravité des faits, d'une amende à une exclusion du championnat, en passant par des points de pénalité. Les dirigeants laziali sont accusés de ne pas avoir alerté leurs autorités locales de santé après les tests positifs de huit

"membres" du club (sans distinction entre joueurs ou encadrement), fin octobre à la veille d'un match de Ligue des champions à Bruges, puis début novembre avant un autre match de C1 à Saint-Petersbourg. La Fédération reproche aussi à la Lazio de "ne pas avoir empêché" trois joueurs de participer à un entraînement collectif le 3 novembre, malgré un test positif la veille.

M.LAIALA

## Championnat national inter-unités d'athlétisme de la Gendarmerie : 120 athlètes prennent part à la 6e édition

Cent-vingt (120) athlètes de la Gendarmerie nationale, dont 14 dames, ont pris part à la 6e édition du championnat national inter-unités d'athlétisme, lancée mardi à Annaba. Organisée au stade du colonel Chabou au centre ville d'Annaba en présence des autorités civiles et militaires, cette manifestation a pour but d'inculquer la culture de la compétitivité sportive chez les éléments de la Gendarmerie issus des différentes unités réparties à travers le pays, a-t-on signalé. Ce

championnat permettra également de hisser le niveau de préparation des éléments de ce corps sécuritaire en prévision des différentes compétitions sportives militaires en sus de la sélection des talents qualifiés pour représenter l'équipe nationale militaire d'athlétisme, a-t-on souligné. Issus des différents commandements régionaux de la GN, ainsi que les unités des Gardes-frontières, les athlètes participants se rivaliseront, durant trois (3) jours, pour remporter les épreuves de sprint, de fond et

de demi-fond, à savoir les courses de 100 mètres, 800 mètres, 1500 mètres et 3.000 mètres et 5.000 mètres en sus de l'épreuve du lancer. Cette édition, marquée par la participation des athlètes féminins pour la première fois, a été organisée par le commandement de la cinquième région de la Gendarmerie nationale en coordination avec la direction de la Jeunesse et des sports (DJS) et la ligue de wilaya d'athlétisme d'Annaba.

E.R

### FOOT/LIGUE 1/MONTPPELLIER

## Rechute confirmée pour Andy Delort

L'attaquant international algérien de Montpellier Andy Delort, sorti à la pause lors de la victoire en déplacement contre l'Olympique lyonnais (2-1) samedi dernier, a été victime d'une rechute de la lésion qui l'avait éloigné récemment des terrains pendant quinze jours, rapporte la presse locale mardi. Selon France Bleu Hérault, les ischios sont de nouveau touchés au même endroit. Une absence au moins aussi

longue est à prévoir pour le buteur montpelliérain, qui manquera donc Rennes, Reims et Lorient mais pourrait viser le derby contre Nîmes (14 mars) pour revenir. Le champion d'Afrique 2019 s'était déjà blessé à ce niveau au mois de janvier dernier. Delort a été décisif avec son équipe cette saison avec 8e passes décisives et 9 buts en 19 apparitions avec le MHSC.

A.E

Foot / Ligue 2

## les dates de la phase aller arrêtées (LNFA)

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a fixé les dates des matches de la phase aller du championnat de Ligue 2 dont la première journée s'est déroulée vendredi et samedi derniers. Selon le calendrier dévoilé mardi, la phase aller prendra fin le 10 avril. La LNFA prévoit deux journées en milieu de semaine : la 6e (16 mars) et la 9e (30 mars).

### Dates de la phase aller de Ligue 2

Vendredi 19 et samedi 20 février : 2e journée

Vendredi 26 et samedi 27 février : 3e journée

Vendredi 5 et samedi 6 mars : 4e journée

Jeudi 11 mars : 5e journée

Mardi 16 mars : 6e journée

Samedi 20 mars : 7e journée

Vendredi 26 mars : 8e journée

Mardi 30 mars : 9e journée

Samedi 3 avril : 10e journée

Vendredi 9 et samedi 10 avril : 11e journée (fin de la phase aller).

A.Z

### Fédération algérienne d'athlétisme

## Ce qui est reproché à l'AG électorale invalidée

La Commission nationale de suivi et de renouvellement des instances des structures sportives a relevé des "anomalies" et "irrégularités" ayant émaillé les travaux de l'assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), tenue le 8 février, et décidé donc de l'invalidation, a-t-elle indiqué mardi. La commission a examiné dimanche les recours introduits par trois membres statutaires de l'assemblée générale de la FAA, en l'occurrence Louail Yacine, Benmissi Kamel et Sakhri Sid Ali, au sujet des "anomalies" et "entraves" signalées lors de l'assemblée générale électorale de la FAA. Sur la forme, la commission a accepté les deux recours introduits par Louail et Sakhri et rejeté celui de Benmissi pour "absence de signature de l'intéressé". Dans son procès-verbal (PV), la commission explique avoir relevé la "non affiliation du CSA/MCA durant la saison sportive 2020-2021, en application de l'article 5 des statuts de la FAA" et "la signature de la feuille d'émargement par un membre du bureau exécutif sortant de la FAA pour le compte des ligues de Tamanrasset, Illizi et Adrar, (ce qui a) faussé la déclaration du quorum statutaire". Il a été également constaté "l'accès et la participation des ligues de Tamanrasset, Illizi et Adrar aux travaux de l'AGE sans avoir au préalable présenté les documents obligatoires d'accréditation (mandatements et/ou procès-verbaux de renouvellement visés par leurs DJS respectives conformément au point II-5 de la note méthodologique n.01 du 20 janvier 2021".

A.Z

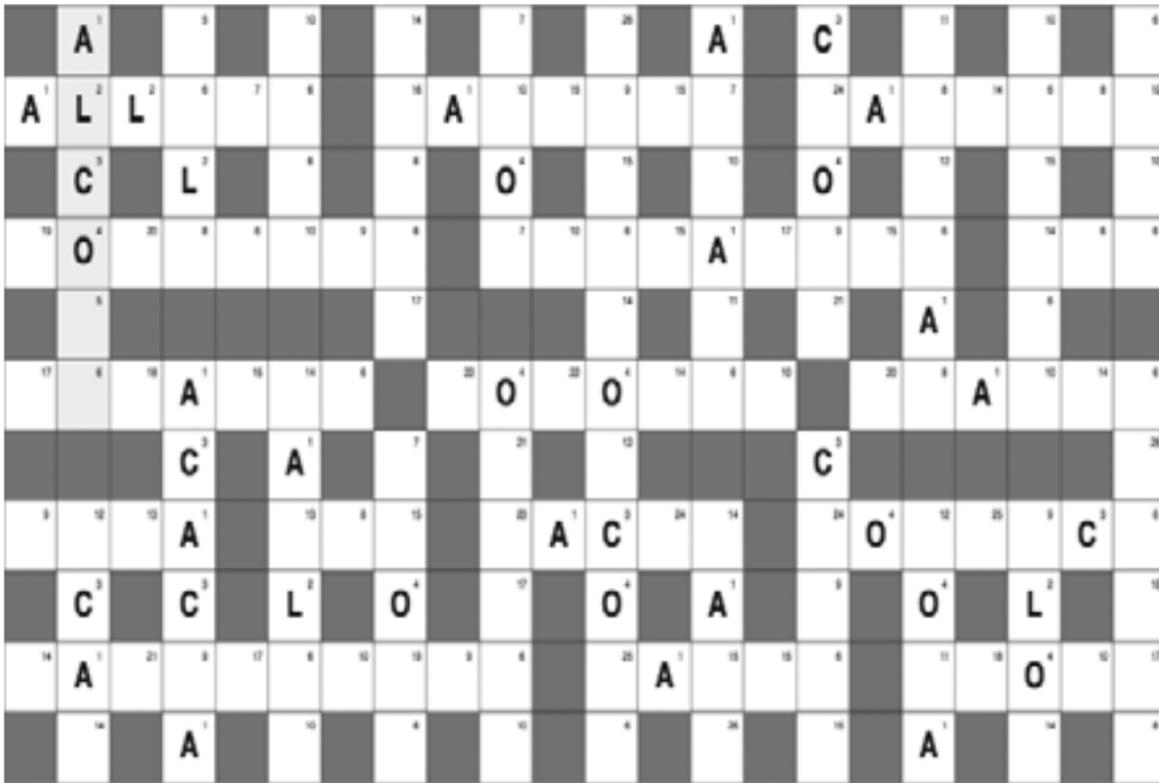
Foot-Ligue 2/MC Saïda

## Ouverture du capital social, un premier candidat se manifeste

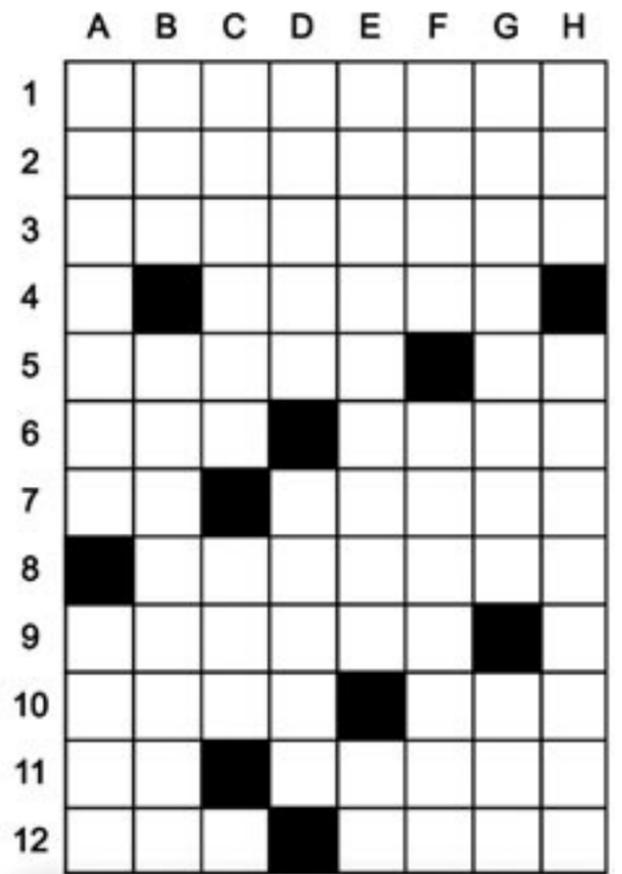
L'assemblée générale extraordinaire du MC Saïda, qui s'est tenue mardi soir, a débouté sur l'ouverture du capital social de la société sportive par actions (SSPA) de ce club de Ligue 2 de football, a-t-on appris de sa direction. Un premier prétendant pour racheter la majorité des actions de la SSPA, en l'occurrence, l'ancien président du MCS, Abdelkader Bouarara s'est présenté pour reprendre les rênes du club, "mais il a été invité à présenter des garanties concrètes", a indiqué, à l'APS, Mohamed Messaïdi, président du club sportif amateur (CSA), actuel actionnaire majoritaire de la SSPA. Par ailleurs, le club n'a pas réussi encore à qualifier ses nouvelles recrues au nombre de 12 en raison de ses dettes envers la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), estimées à 32 millions de dinars, a souligné la même source. Le club de l'Ouest du pays a connu une intersaison mouvementée, marquée par une grève prolongée des joueurs qui ont refusé de reprendre l'entraînement avant d'être régularisés. Lors de la première journée de Ligue 2, jouée le week-end passé, les "Vert et Rouge" se sont inclinés sur le terrain du CR Témouchent (2-0), avec un effectif constitué dans sa majorité de joueurs de l'équipe de la réserve. Le MCS devrait aussi évoluer encore sans ses nouveaux joueurs lors de la deuxième journée programmée pour le week-end prochain.

M.L

Mots codés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Susceptible de se transformer. 2. Pigment qui fait bronzer. 3. Peupler de petits poissons. 4. Ville de Seine-et-Marne. 5. Orné d'un diadème. Déterminant possessif. 6. Vus dans le livre. Entendu pendant un festin. 7. Ça ajoute quelque chose. Couche profonde de la peau. 8. Propre à un quadrupède à longues oreilles. 9. Statues à genoux. 10. Époustouffa. Massif du Gothard. 11. Supposons... Tradition prophétique.

VERTICALEMENT :

A. Comme un vieux vernis. Montagne de Thessalie. B. Rimbaud y a vu un dormeur. Autosuffisance. C. Invitation à la prière. On peut l'appeler capucin. D. S'enrouler sur soi-même (se). Passas à table. E. De façon à rendre service. Raccourci pour une Europe. F. Maintenu contre soi. Diaprant. G. Auquel on n'a encore rien pris. Ignorant. H. Il s'est croisé lors des duels. Conduiras.

Mots mélangés

- ACTRICE ANTIMOINE
- APTE ARTERE
- ARTISANAT AVANT
- BAGUE BIENVENU
- CALCAIRE CENTUPLE
- CRIEUR DEFI
- DENUDER DIGITALE
- FANGE FLONFLONS
- GLAND LABOURAGE
- LANTERNE LASCIF
- LATRINES LEGUMIER
- LIEUSE MONTREUR
- NANA NEPE NITRATE
- NOCTURNE
- ODORAT PALET
- SAISIE
- SIGNALER

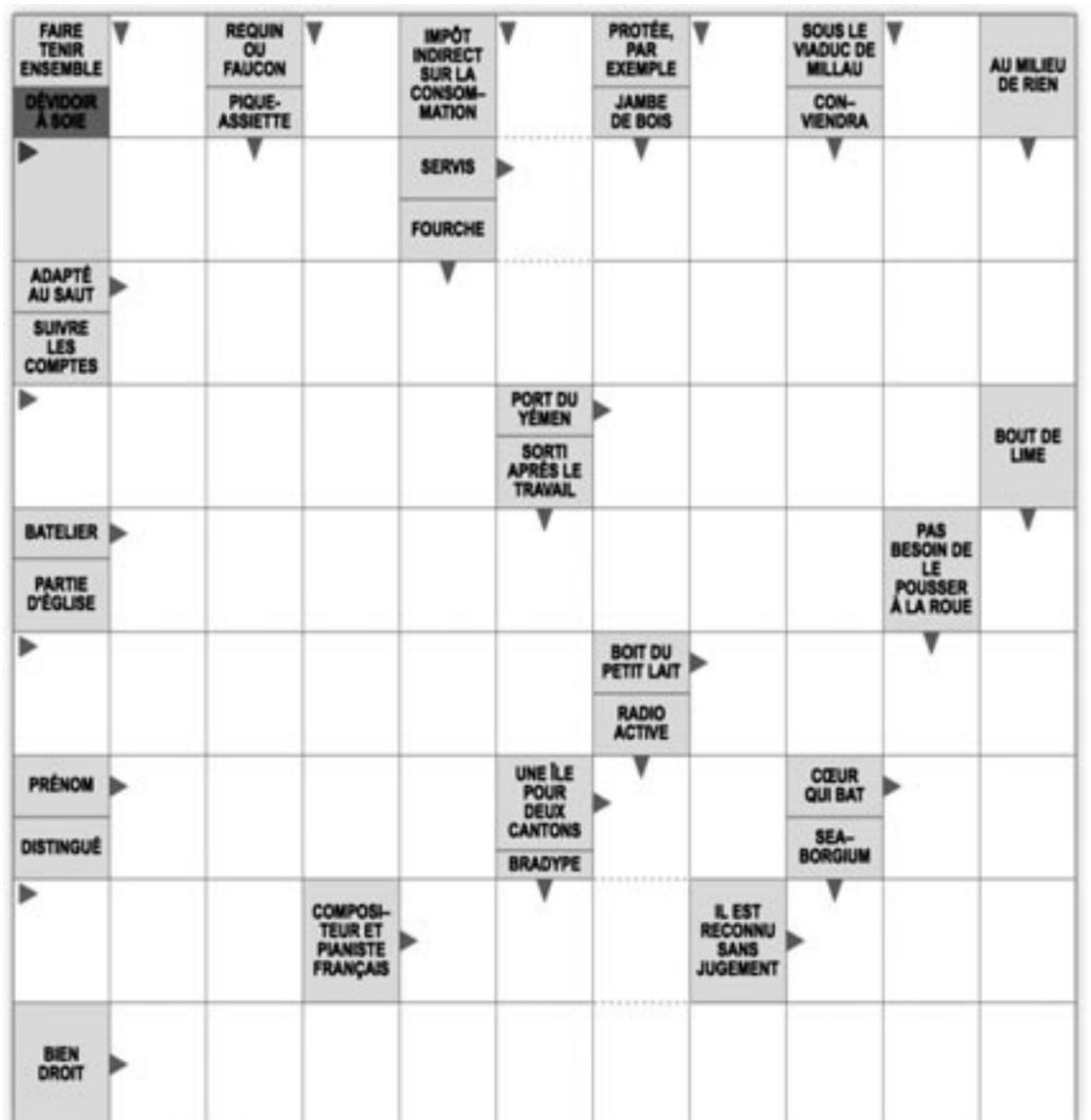


Sudoku



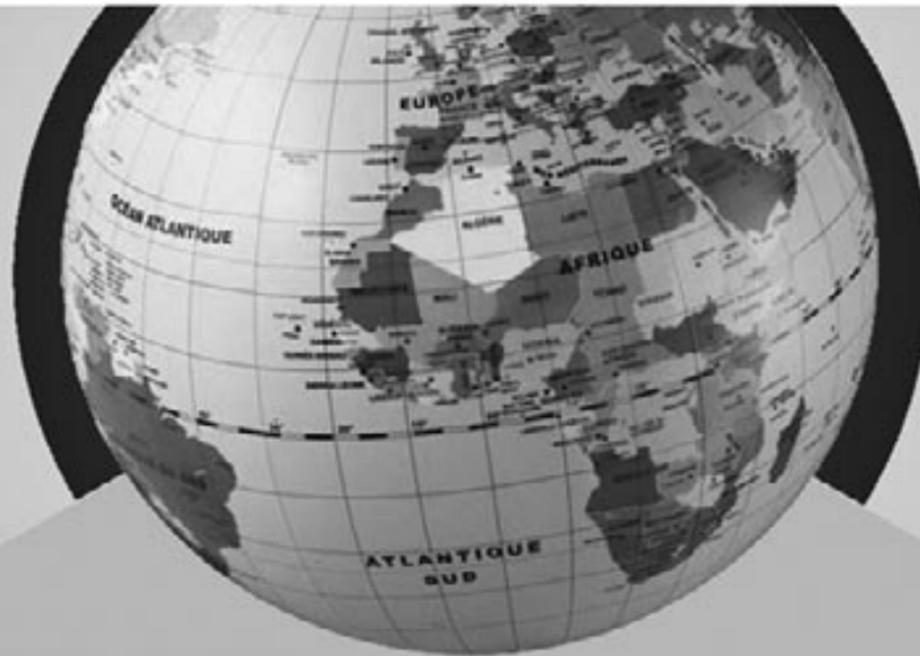
Solution sudoku

Mots fléchés



# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



## Tous les jours dans les kiosques

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS**

# PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



**023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

## ETHIQUE DU SERVICE PUBLIC: APPEL À LA RÉVISION DU MODE DE GESTION DE L'ADMINISTRATION

Les intervenants à la Journée d'études sur l'éthique du service public, organisée mardi à l'École nationale de l'Administration (ENA), ont insisté sur la nécessaire "révision" du mode de gestion et de fonctionnement des administrations publiques, notamment à travers une ressource humaine capable de répondre aux demandes des citoyens et d'accompagner les stratégies nationales visant la réalisation du développement économique et l'élimination des fléaux à l'origine de la dégradation des services fournis aux citoyens. Intervenant à l'occasion, le professeur Ali Mehroukine a affirmé qu'"en dépit de l'arsenal juridique national important visant l'amélioration de la performance des administrations publiques en relation directe avec le citoyen, il y'a "un grand écart" entre la pratique et la réalité, en raison de plusieurs facteurs dont l'adoption par l'Algérie puis la révision de sa législation "en réponse à une conjoncture internationale particulière". Saluant les efforts des hautes autorités visant l'amélioration du service public et la lutte contre les fléaux ayant conduit à la dégradation de la performance du service public, à l'instar de la bureaucratie, le conférencier a estimé qu'il "reste encore beaucoup à faire pour sortir de cette situation". A ce propos, il a proposé la création d'une "autorité indépendante de régulation des marchés publics" pour contrôler l'argent public et lutter contre la corruption qui ronge l'économie nationale. De son côté, Hasna Amina, chercheuse à l'École nationale supérieure de Management, a souligné la nécessité de procéder à "un diagnostic minutieux" des institutions en relation directe avec les citoyens en vue de trouver les solutions idoines aux aspects négatifs des administrations publiques (la lenteur, la bureaucratie et l'indifférence). Pour sa part, Fares Boubakour, enseignant à l'École supérieure du Commerce (Koléa), a insisté sur la définition des responsabilités et des droits des deux parties (Administration-citoyen).

## M. Rezig à l'écoute des préoccupations liées aux coûts logistiques et au fret aérien

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu, mardi à Alger, le directeur général de la compagnie aérienne privée de transport commercial "El Oufouk", Touhal Ramel, avec lequel il a examiné le sujet des coûts logistiques et du fret aérien, indique un communiqué du ministère. Cette réunion avec M. Rezig qui était accompagné du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkal, a constitué une opportunité pour soulever les préoccupations des opérateurs économiques concernant la hausse des prix du fret aérien et les coûts logistiques et leur impact sur la compétitivité des produits algériens. A ce propos, M. Rezig a insisté sur l'impératif d'accompagner sur le terrain les exportateurs ayant rencontré des difficultés en matière de commercialisation de leurs marchandises notamment en ce qui concerne les conditions de transports des légumes et fruits périssables. De son côté, M. Bekkal a affirmé qu'une coordination était en cours avec les départements ministériels concernés afin de trouver des solutions aux contraintes et ce, pour assurer une commercialisation optimale du produit national au niveau des marchés extérieurs.

## FOIRE D'ART "INTERSECT 21" DE CHICAGO: "DIWANIYA ART GALLERY" REPRÉSENTE SIX ARTISTES ALGÉRIENS ET ÉTRANGERS



Six artistes plasticiens algériens et étrangers sont représentés par la galerie d'art algérienne "Diwaniya Art Gallery" à la version virtuelle de la foire d'art "Intersect 21" de Chicago (Etats-Unis) inaugurée mardi. Cette galerie fondée en 2020 représente les œuvres des artistes algériens Thilleli Rahmoune, Ali Boukhalifa, Mustapha Nedjai en plus de la Soudanaise Luwab Al Homoudgi,

du Soudanaise Rashid Diab, et de l'Égyptien Mohamed Ibrahim El Maary. Les œuvres de ces artistes prennent part à cet événement aux côtés de vingt autres galeries d'art américaines, nord africaines et des pays du Moyen-Orient. La galerie d'art algérienne "Diwaniya Art Gallery" représente l'artiste Thilleli Rahmoune, diplômée des écoles des Beaux-Arts d'Alger et de Paris et qui a pris part à

des événements collectifs en France et en Espagne depuis 2006. Ali Boukhalifa, artiste peintre, sculpteur et enseignant à l'école des Beaux-Arts d'Alger, et Mustapha Nedjai, auteur de trois grandes expositions individuelles "Cours de terres" (2009), "X-tension" (2011) et "Imposition" (2015). "Diwaniya Art Gallery" représente également l'artiste soudanaise Luwab Al Homoudgi a enchaîné les expositions aux Emirats Arabes Unis entre 2017 et 2018, le plasticien et universitaire soudanais Rashid Diab ainsi que l'artiste visuel et photographe égyptien Mohamed Ibrahim El Maary qui a connu un grand succès dans des pays d'Europe de l'Est et en Egypte. Fondée en septembre 2020 par le plasticien algérien Hamza Boumoua, "Diwaniya Art Gallery" ambitionne de "représenter l'art algérien et des artistes étrangers dans différents événements d'envergure" et d'offrir à ces derniers une vitrine professionnelle sur la scène artistique internationale. "Intersect 21" est un rendez-vous incontournable du design, de l'art contemporain, et de la photographie d'art. L'édition 2021 de cet événement se poursuit jusqu'au 22 février en version virtuelle par mesure de prévention contre la propagation du coronavirus.

## UNE BANQUE DE DONNÉES POUR RÉCOLTER LES TÉMOIGNAGES DES MOUDJAHIDINE DE LA WILAYA 4 HISTORIQUE



Une banque de données inhérente aux témoignages des moudjahidine ayant activé au niveau de la wilaya 4 historique est en cours de réalisation en vue de préserver la mémoire collective et de permettre aux chercheurs en histoire d'en tirer profit, a affirmé mardi à Bathia (75 km au sud de Aïn Defla), la vice-présidente de la Fondation de la mémoire de la wilaya 4 historique. Nous nous attelons, depuis quelque temps, à mettre en place une banque de données inhérentes aux témoignages des moudjahidines, encore en vie, ayant activé au niveau de la wilaya 4 historique en vue de préserver la mémoire collective et de permettre aux chercheurs en histoire d'en tirer profit, a précisé Naïma Mehdi au cours d'un hommage rendu aux moudjahidines de la région de Bathia ayant fait des témoignages se rapportant à la révolution armée. Placée sous le slogan « unissons-nous pour

préservier la mémoire de nos aïeux », cette opération vise à collecter le maximum de témoignages de moudjahidines dans le but de contribuer à « la pérennité du message de novembre ». Selon elle, cette banque de données hébergée (une sorte de plateforme numérisée), dotée d'un logiciel d'exploitation ainsi qu'une base de données de chaque moudjahidine ayant fait un témoignage, permettra à toute personne en quête d'informations d'y accéder, atteignant l'axe de recherche souhaité. S'attardant sur l'hommage rendu aux moudjahidines ayant fait des témoignages se rapportant à la révolution armée, elle a souligné que cet état de fait constitue la « moindre des choses » susceptibles d'être faites à des personnes dont le souci consiste à contribuer à délaier l'opinion (nationale et internationale) sur un sujet d'une importance capitale.

## L'OMC doit favoriser l'accès des pays pauvres aux vaccins (OMC)

L'Organisation mondiale du Commerce (OMC) doit aider à améliorer l'accès aux vaccins contre l'épidémie de Covid-19 dans les pays pauvres, a plaidé sa nouvelle dirigeante, la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala. "Je pense que l'OMC peut contribuer davantage à la résolution de la pandémie de Covid-19 en aidant à améliorer l'accès aux vaccins des pays pauvres", a déclaré mardi la responsable qui estime aussi que l'organisation internationale doit s'atteler à son but premier, celui "d'améliorer les niveaux de vie" dans les pays pauvres.

## Pétrole le baril WTI reste au-dessus des 60 dollars avec le froid américain

Les cours du pétrole ont poursuivi leur hausse mardi, après avoir atteint des records la veille, le marché surveillant l'avancée des campagnes de vaccination contre le Covid-19 et le froid glacial qui frappe les États-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a légèrement progressé de 0,8% ou 5 cents par rapport à la précédente clôture, à 63,35 dollars le baril. Le baril américain de WTI pour le mois de mars, tiré à la hausse par une vague de froid aux États-Unis, a avancé plus vite s'installant légèrement au-dessus de la barre symbolique des 60 dollars franchie la veille, une semaine après le Brent. Il s'est établi à 60,05 dollars en hausse de 50 cents ou 0,97% par rapport à la veille.